Neuchâtel - Fondée en 1738 - 206me année — Un numéro 15 centimes — No 221 (6 pages) — Jeudi 21 septembre 1944

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	22.—	11.—	5.50	1.90

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES Bureau : 1, rue du Temple-Neuf
15 ¼ c. *le millimètre*, min. 4 fr. Petites annonces locales 11 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c. Réclames 58 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

DURES CONDITIONS D'ARMISTICE

Rien n'illustre mieux le destin douloureux qui est celui des petits Etats dans le conflit mondial actuel que l'épilogue du drame finlandais tel qu'il se présente à nos yeux par la publication de l'armistice conclu entre Moscou et Helsinki. Une petite nation, convoitée par l'impérialisme d'une grande puissance, a pu pendant des années lutter pour son indépendance et pour son intégrité territoriale. Succombant sous le poids du nombre, elle se voit finalement contrainte d'accepter des conditions qui non seulement sont douloureuses pour son légitime sentiment de fierté nationale mais encore qui, l'amputant de morceaux de son territoire, risquent de compromettre gravement son avenir.

Le tout premier, et avec courage, M. von Born, remplaçant du premier ministre, n'a pas caché que les conditions soviétiques étaient dures ; il n'a pas craint de souligner que, bien que les hostilités aient désormais cessé avec la Russie, il n'y avait aucunement matière à se réjouir. Le 19 septembre est jour de deuil national. La Finlande est obligée, en effet, de se replier sur ses frontières de 1940, imposées après le premier armistice finno-russe et qui, on s'en souvient, enlevaient à la petite nation vaincue les limites indispensables à sa défense militaire. En un sens, le cas est semblable à celui de la Tchécoslovaquie, à qui l'accord de Munich ôta la région des Sudètes et qui fut privée, par là-même, de bonnes frontières stratégiques.

* * *

Le fait que l'Union soviétique réclame, en outre, « pour une durée de cinquante ans », la presqu'île de Porkkala qui couvre les défenses d'Helsinki, et Petsamo qui est l'accès finlandais à la mer Glaciale Arctique ainsi qu'un gisement de nickel de premier ordre, et le fait aussi qu'elle exige la cession d'aérodromes dans le sud du pays, indiquent suffisamment la volonté arrêtée de Moscou de considérer la Finlande comme un pion sur son échiquier militaire. Il est naturel en un sens que la Russie, du moment qu'elle tenait son adversaire à sa merci, ait désiré que son territoire ne puisse plus servir de champ à l'avenir aux manœuvres d'antagonistes éventuels. Il n'en reste pas moins qu'un pays que l'on prive de presque toute liberté de mouvement dans le domaine de sa défense nationale est atteint durement sinon directement, du moins indirectement dans le bien précieux que constitue son indépendance.

Quant aux autres clauses de l'armistice, elles paraîtront de prime abord moins lourdes. Elles peuvent avoir néanmoins des répercussions assez désagréables pour ceux qui en sont l'objet. L'indemnité qu'Helsinki devra verser à Moscou est fixée à 300 millions de dollars, c'est-à-dire à la moitié de la somme dont il était question lors des pourparlers de mars dernier. Ce geste, par lequel le vainqueur réduit les frais à payer par le vaincu, n'apparaîtra bienveillant qu'à ceux qui ont oublié que le dit vainqueur est aussi celui qui, le premier, en 1939, fut l'agresseur du vaincu actuel. Enfin, le désarmement des forces allemandes qui sont encore en Finlande — après le 15 septembre — risque de causer aux Finlandais pas mal de difficultés. On souhaite que leur territoire ne devienne pas finalement un nouveau champ de bataille.

* * *

En conclusion, si dures que soient les conditions d'armistice imposées à la Finlande, il faut constater pourtant que celle-ci n'avait pas le choix. La poursuite de la guerre aux côtés des Allemands était une impossibilité. Elle aboutissait à une impasse encore plus sûrement que n'importe quelle tentative de négociation. C'est pourquoi en fin de compte le gouvernement — qui sera approuvé par le parlement — s'est résolu à accepter ce qu'on lui proposait. Tout son espoir est que les sacrifices qui ont été consentis pendant les douloureuses années de guerre ne soient pas inutiles et que les conditions présentes d'armistice soient aussi les conditions de paix.

Un « minimum » de liberté et d'indépendance nationales est laissé à la Finlande. Que du moins il soit respecté à l'avenir par la puissance soviétique ! C'est là le vœu de tous les Finlandais. C'est également celui de notre pays qui sait à l'évidence que la lutte engagée par le courageux Etat nordique est de celle que le cas échéant, si la Providence nous avait été moins favorable, nous aurions eu à mener nous aussi : lutte de petits pays pour protéger leur existence contre la convoitise des grands.

René BRAICHET.

Après la conclusion de l'armistice russo-finlandais

La possession de Porkkala permettra à la Russie de contrôler la ville d'Helsinki

Notre correspondant de Stockholm nous téléphone :

Comme le dit le « Dagens Nyheter », la journée du 19 septembre 1944 a rappelé à la Finlande celle du 12 mars 1940, jour où les Finlandais cessèrent le combat après la guerre d'hiver. Les Finlandais sont déçus, mais ils savent que s'ils emploient toutes leurs forces, ils pourront triompher de la dure période qui s'ouvre devant eux.

La condition la plus dure semble être la cession de Porkkala, enclave dont la frontière la plus proche d'Helsinki ne sera éloignée que de 16 km. de la capitale. Ainsi, les Russes pourront continuellement avoir la ville et la politique du pays sous leur contrôle. Cette région est peuplée et dix mille personnes devront quitter leurs foyers.

Si grande que soit la déception en Finlande, les espoirs restent toutefois basés sur la compréhension que l'on met dans les intentions de l'U.R.S.S. et sur l'opinion que la façon dont la Finlande sera considérée lors de l'exécution des autres clauses de l'armistice sera un exemple de l'application de la charte de l'Atlantique. La perte de la Carélie et de Petsamo est, dans un certain sens, moins importante que la cession de Porkkala.

La presse suédoise estime que les conditions sont dures et que la Finlande aurait eu un traitement moins sévère, il y a quelques mois. Le « Stockholm Tidningen » exprime quelques craintes pour l'avenir du pays, mais en général, les journaux reconnaissent que la Finlande n'avait pas le choix et ils espèrent tous qu'elle trouvera maintenant la paix en choisissant un chemin basé sur la liquidation de ses différends avec la Russie.

Les clauses politiques de la convention d'armistice

HELSINKI, 20. — Parmi les conditions d'armistice imposées à la Finlande par la Russie et dont le détail n'a pas été donné par le premier ministre par intérim, il convient de relever les faits suivants :

La Finlande s'engage à relaxer immédiatement toutes les personnes emprisonnées en raison de leurs activités en faveur des nations unies ou en raison de leurs sympathies pour la cause des nations unies ou en raison de leurs origines raciales ; toute la législation discriminatoire et les interdictions prononcées en la matière seront également abrogées.

La Finlande s'engage à dissoudre immédiatement toutes les organisations interdites (fascistes) existant en territoire finlandais, tant militaires que paramilitaires et politiques aussi bien que d'autres organisations menant une propagande hostile aux nations unies et en particulier à l'Union soviétique et elle ne tolérera pas à l'avenir l'existence d'organisations de cette nature.

Il sera créé une commission de contrôle alliée qui, jusqu'à la conclusion de la paix avec la Finlande, prendra des dispositions et contrôlera l'exécution de la présente convention, sous la direction générale et d'après les instructions du haut commandement allié (soviétique), agissant au nom des puissances alliées.

Le gouvernement finlandais s'engage à l'avenir jusqu'au moment où le retrait des troupes allemandes de Finlande sera achevé, à cesser les communications diplomatiques postales et aussi toute correspondance radiotélégraphique, télégraphique ou chiffrée, ainsi que les communications téléphoniques avec les pays étrangers par la voie des missions diplomatiques et consulats situés en Finlande.

Remaniement ministériel à Helsinki

STOCKHOLM, 20 (A.T.S.). — On apprend d'Helsinki que le remaniement ministériel envisagé a pris une nouvelle tournure. L'ancien ministre des affaires étrangères Ramsay ne sera pas président du conseil. Des fissures se sont produites au sein du parti socialiste. Il y a d'un côté le ministre Tanner et de l'autre M. Vuori, président de l'Union syndicale. Les partis se sont alors déclarés prêts à demander au parti paysan de désigner le premier ministre.

L'opinion du « Times »

LONDRES, 20 (Exchange). — Le « Times » écrit au sujet de la conclusion du contrat d'armistice avec la Finlande que les gouvernements britannique et soviétique se sont efforcés de sauvegarder l'intégrité territoriale de la Finlande tout en tenant compte naturellement des mesures de sécurité indispensables pour l'Union soviétique. Les conditions d'armistice peuvent être considérées comme étant les conditions définitives de paix. Il fut d'autre part décidé de ne pas imposer à la Finlande un fardeau qui mettrait en danger la sécurité de son existence économique.

La Finlande rompt avec la Hongrie, la Croatie et la Slovaquie

STOCKHOLM, 20 (D.N.B.). — Le gouvernement finlandais, selon une dépêche d'Helsinki à l'agence TT, a rompu mercredi les relations diplomatiques et consulaires avec la Hongrie, la Croatie et la Slovaquie.

(Voir la suite en dernières dépêches)

APRÈS UNE AVANCE ÉCLAIR EN TERRITOIRE HOLLANDAIS

Les forces du maréchal Montgomery attaquent la zone défensive allemande dans sa partie la plus vulnérable

Des formations de la deuxième armée britannique ont atteint Nimègue et ne sont plus qu'à 6 kilomètres de la frontière du Reich

G. Q. DU GENERAL EISENHOWER, 20 (Exchange). — Les atterrissages de troupes aéroportées en Hollande ont modifié du tout au tout la situation militaire sur le front occidental. Le principal théâtre des hostilités a été déplacé vers le nord où se développe rapidement la poussée de Montgomery en direction de la zone défensive allemande la plus vulnérable.

Les derniers rapports de front annoncent que des formations de la 2me armée britannique ont atteint Nimègue et ne sont plus qu'à 6 kilomètres de la frontière allemande. Les troupes aéroportées, déposées en Hollande, ont joué une part importante dans cette avance éclair des Britanniques qui ont couvert 80 km. au cours de ces dernières 48 heures.

Parachutistes britanniques à bord d'un avion de transport.

L'une des tâches essentielles des unités aéroportées a été d'occuper les principaux ponts et d'empêcher les Allemands de détruire les ponts et les routes dans les secteurs de marche des troupes alliées. C'est à elles que revient le mérite de la rapide avance des troupes britanniques qui, sur tout le parcours du canal de l'Escaut au Rhin, n'ont rencontré qu'un seul pont détruit ; tous les autres étaient intacts. Les Britanniques ont avancé en deux colonnes et établi un large corridor allant jusqu'à la région de Nimègue. Toutes les tentatives allemandes d'enfoncer ce corridor sont restées vaines.

Un correspondant de front communique que des unités de la 2me armée britannique ont pénétré à Nimègue, conjointement avec des troupes aéroportées. De violents combats de rues se déroulent dans cette ville. Simultanément on signale de vifs engagements pour un passage sur le Rhin, au nord de Nimègue. Cette ville est située sur la rive gauche du Waal, l'un des principaux bras du Rhin inférieur, à 5 km. de la frontière allemande. Les Allemands font venir d'importants renforts sur l'ensemble de ce secteur et jusqu'à la Ruhr.

On déclare officiellement que toutes les opérations se déroulent en Hollande selon les plans établis. L'établissement du corridor s'étendant jusqu'à Nimègue représente non seulement le premier échelon vers la dislocation du rempart occidental par le nord, mais il est encore une menace directe pour toutes les troupes allemandes stationnées en Hollande occidentale. Celles-ci sont évaluées à 100,000 hommes. De nouveaux atterrissages de troupes aéroportées ont eu lieu mardi au sud du Zuiderzee, c'est-à-dire sur la voie de retraite encore ouverte aux Allemands entre ce lac et le corridor britannique.

Les troupes déposées à terre près d'Arnheim sont engagées dans de durs combats avec les troupes adverses. On ne donne aucune indication de position, mais des rapports non confirmés parlent de l'encerclement de cette ville par les Alliés.

Les derniers rapports parvenus de la ligne Siegfried établissent que l'investissement d'Aix-la-Chapelle s'achève progressivement. Sur tout le front, les Allemands opposent une vive résistance.

A l'est d'Aix-la-Chapelle, de durs combats se déroulent dans la région industrielle de Stolberg. La résistance adverse est particulièrement énergique à l'est de la frontière germano-luxembourgeoise. Les Allemands ont lancé pour la première fois des bombes volantes contre la vallée de la Meuse supérieure, apparemment pour désorganiser les communications arrière de la 3me armée américaine.

Les opérations sur la côte de la Manche

Sur la côte de la Manche, les troupes canadiennes sont en train de liquider les derniers nids de résistance allemands à Boulogne. Toute résistance organisée a cessé dans la région de Brest. La presqu'île de Crozon a été nettoyée des éléments ennemis.

(Voir la suite en dernières dépêches)

J'ÉCOUTE...

« Il s'en occupe »

Parlant à ses compatriotes et plus particulièrement à ses concitoyens vaudois, M. Pilet-Golaz avait à cœur, on l'a remarqué à la journée officielle du Comptoir suisse, de dissiper des malentendus et de s'expliquer sur plus d'un cas personnel. On le sentait à la façon dont il détailla son discours.

Il eut, ainsi, le souci de souligner combien, dans ces cinq années de guerre, la tâche du gouvernement fédéral avait été délicate et lourde. C'eût été manquer de modestie que de qualifier celle qui lui avait été plus particulière. Il se borna à dire qu'il convenait d'attendre qu'elle fût achevée. Mais ce fut pour ajouter que le peuple n'avait pas pu toujours mesurer ce qu'avait été l'action du Conseil fédéral.

Il rendit d'ailleurs hommage à notre population qui, par son attitude, l'avait, cependant, bien facilitée.

Toutes choses qui ne sonnent point désagréablement à nos oreilles.

Toutefois, ni la tâche du Conseil fédéral, ni la nôtre propre, ne sont terminées pour autant. M. Pilet-Golaz nous a annoncé des années encore chargées « de difficultés, de périls et, peut-être, de déceptions ».

Las ! On ne pourra, en tout cas, pas reprocher à notre gouvernement fédéral de nous avoir jamais doré la pilule. Il ne traite pas le peuple en mineur. Si celui-ci escompte des événements — qui prennent la tournure que l'on sait — de pouvoir bientôt déposer son fardeau, il lui dit : « Halte-là ! Même la paix venue, il restera terriblement à faire. »

Le père la Victoire, Clémenceau, n'avait-il pas déjà, lors de la dernière guerre et à la fin de celle-là, prophétisé avec tant de justesse : « La guerre est gagnée ; il reste à gagner la paix. »

Des devoirs considérables nous attendent. Tous, nous aurons à payer de notre personne. Nous aurons, aussi, à payer de notre porte-monnaie. Et comment ! L'appauvrissement sera général. M. Pilet-Golaz nous le dit sans ambages : « Les finances publiques auront à fournir un rude effort. Les contribuables de tous les pays s'en rendront compte... »

Les points suspensifs qui se trouvent dans le texte ne sont que trop éloquents à cet égard. Le tableau n'est guère brillant.

Des problèmes ardus et de toutes sortes vont se poser en ce qui touche, notamment, la reconstruction économique du monde. Ils auront, forcément, leur influence sur les destins de notre petite patrie...

Mais le Conseil fédéral fait plus que de s'en « préoccuper ». En détachant ses mots, M. Pilet-Golaz a donné cette assurance : « Il s'en occupe. »

Parole réconfortante sans doute. Le Conseil fédéral, à la prévoyance de qui nous devons déjà d'avoir pu vivre comme nous avons vécu jusqu'ici, ne perd pas de vue ce qui pourrait advenir encore. Il s'en occupe.

Ce qui veut dire beaucoup. Mais il n'en faudrait pas conclure que nous n'ayons qu'à nous croiser les bras et attendre que les cailles nous tombent toutes rôties dans la bouche.

Piètre attitude pour un peuple qui veut vivre !

Ce ne sera pas la nôtre.

FRANCHOMME.

Revue des faits économiques

L'assurance des risques de guerre et des dommages causés par des violations de la neutralité

L'état de guerre qui existe depuis cinq ans hors de nos frontières a entraîné la mise en vigueur de toute une série de dispositions particulières prises par le Conseil fédéral pour assurer la réparation des dommages pouvant résulter aussi bien d'actes de guerre proprement dits que de violations de la neutralité suisse. Dès l'ouverture des hostilités en septembre 1939, grâce à la collaboration de la Confédération et des compagnies d'assurance, les transports de marchandises importées et exportées ont pu être assurés contre les risques de guerre à l'*extérieur* de nos frontières. Par la suite, cette assurance a été étendue au séjour des marchandises à l'étranger dans les ports d'embarquement et de débarquement notamment où elles doivent rester parfois fort longtemps, faute de moyens de transport, avant de pouvoir être acheminées à destination.

* * *

L'évolution du conflit et ses répercussions sur notre pays amenèrent bientôt les autorités fédérales à résoudre le problème de la réparation des dommages provoqués à l'*intérieur* de nos frontières par les violations de notre neutralité, violations dues dans la plupart des cas à l'aviation des belligérants. Les récentes agressions de Moutier et de Delémont, venant après le bombardement de Morgins par un avion allemand et celui, désastreux, de Schaffhouse par les appareils américains, ont montré que tant que la guerre déchire le continent, notre pays n'est aucunement à l'abri et qu'en quelques instants des dégâts considérables peuvent être provoqués par l'ignorance ou la méprise de soldats étrangers.

Certes, jusqu'à présent, les Etats responsables d'actes de ce genre ont toujours accepté de réparer les dommages causés par leurs aviateurs, mais il n'en reste pas moins que les démarches sont longues et que le remboursement par la voie diplomatique exige des délais qui sont incompatibles avec l'obligation pour les sinistrés de réparer le plus rapidement possible les dégâts.

C'est pourquoi le Conseil fédéral a pris successivement quatre arrêtés au cours des trois dernières années pour régler la question des dommages causés par des violations de la neutralité et fixer les modalités du droit à leur réparation pour les personnes et les biens assurés ou non contre l'incendie. En collaboration avec les cantons et les compagnies d'assurance incendie, la Confédération assure ainsi d'une part la réparation des dommages causés aux biens assurés contre l'incendie jusqu'à concurrence de 500,000 francs par sinistre et par lésé. Les contributions sont fournies par la Confédération, les compagnies et les établissements d'assurance incendie qui alimentent un fonds spécial institué par l'arrêté fédéral du 3 juillet 1942. En cas d'insuffisance de ces contributions, les assurés peuvent être appelés à verser une prime de 0,20 pour mille au maximum des capitaux assurés contre l'incendie pendant l'année.

Philippe VOISIER.

(Voir la suite en cinquième page)

La situation s'aggrave pour la Wehrmacht dans les pays baltes

Les Russes ont enfoncé les lignes allemandes sur le front d'Estonie

MOSCOU, 20 (A. T. S.). — Un ordre du jour pris mercredi soir par le maréchal Staline, adressé au maréchal Goborov, dit que les troupes du front de Leningrad, opérant au nord de la ville de Tartu (Dorpat), ont percé les puissantes défenses de l'ennemi et, après quatre jours de combat, ont avancé jusqu'à 70 km. de profondeur et ont percé le front sur une longueur de 120 km. Elles ont occupé 1500 localités. Simultanément, les troupes soviétiques combattant à l'ouest de la ville de Narva ont avancé de 60 km. et ont occupé plus de 30 localités, dont trois grandes et une gare. Soixante unités se sont distinguées au cours de ces opérations. Mercredi soir, 20 salves de 224 canons ont été tirées à Moscou en l'honneur des troupes du front de Leningrad.

Le front allemand de la Baltique a été enfoncé

MOSCOU, 20 (Exchange). — Maintenant que le haut commandement russe a levé l'interdiction d'informations concernant les opérations dans le secteur de Riga, on voit plus clair dans la situation militaire des Etats baltes. Le front allemand de la Baltique a été enfoncé sur une longueur de 200 km. ensuite des puissants coups de boutoir des armées russes. Les principales positions défensives allemandes ont été démolies dès le premier assaut, mais il est vrai non sans de durs combats et des pertes élevées. Cette brèche ouverte, on peut s'attendre à des développements très rapides sur ce théâtre de guerre.

Au nord-est de Riga, le général Maslenikov cherche à percer en direction de la mer. Cette poussée aurait pour effet de couper complètement les troupes allemandes stationnées dans la partie septentrionale de l'Estonie. L'armée allemande du nord est encore menacée d'isolement au sud de Riga, en raison de l'offensive de l'armée du général Bagramian, dont les avant-gardes ne sont plus qu'à 15 km. de Riga après avoir occupé Tsekava. Dès que les deux poussées russes auront atteint le golfe de Riga — ce succès ne peut être mis en doute vu la situation actuelle — l'armée allemande du nord se trouvera scindée en trois groupes. Sa destruction ne sera plus alors qu'une question de temps.

Les Allemands mettent tout en œuvre pour sauver leur armée du nord. En dépit des énormes pertes que leur coûta la tentative de percée près de Jelgava, ils lancent, sans compter, leurs blindés, leurs canons de campagne et leurs hommes contre la ceinture de verrou soviétique, mais n'ont réalisé que des gains de terrain locaux. Les chars et les canons détruits s'amoncellent devant les positions russes, des milliers de soldats allemands ont été tués sur le champ de bataille. Les Russes ont considérablement consolidé leurs positions par l'occupation de Jelgava. Les Allemands ont été pris dans ce secteur dans une opération en tenaille. Ils ont perdu, au cours de leurs vaines contre-attaques, de nombreux contingents et beaucoup de matériel. La garnison de Jelgava a été complètement décimée.

Il ressort des rapports préliminaires que les pertes allemandes sont particulièrement élevées dans le secteur balte. En plus de plusieurs milliers de tués et de prisonniers, les Allemands ont perdu quelques centaines de canons et de tanks. Le dénombrement de ce butin ne pourra être terminé avant quelques jours.

Vers la reprise de l'offensive contre Varsovie et Cracovie

Les préparatifs en vue de la bataille de Varsovie ont fait de nouveaux progrès. Le général Rokossovski a fait passer la Vistule à une partie de ses troupes, de ses tanks et de ses canons, au nord et au sud de la capitale. Les têtes de pont établies ne sont encore que de peu d'envergure. Les préparatifs d'offensive s'accélèrent également dans le secteur de Sandomir. L'armée de Koniev, qui y est stationnée, a été considérablement renforcée au cours de ces dernières semaines, de sorte qu'il faut s'attendre à la reprise prochaine de l'offensive contre Cracovie et la Haute-Silésie.

A LOUER

A louer pour le 24 décembre

APPARTEMENT

moderne, de trois pièces, réduit, cuisine, bain, W. C., balcon, vue, chauffage central, avec garage-atelier. — Peseux, rue de Neuchâtel No 33e, rez-de-chaussée.

CHAMBRES

Très jolie chambre indépendante, cheminée, à louer tout de suite. Demander l'adresse du No 76 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer, pour jeune homme. — Faubourg de l'Hôpital 39 b.

Chambre, vue, soleil, confort. Tél. 5 10 91.

Belle chambre

bien située, près de la gare, à louer, rue de la Côte 21, 1er étage.

Jolie chambre à deux lits. Ecluse 12, 4me, à droite.

PENSIONS
OFFRES ET DEMANDES

Belle chambre meublée, un ou deux lits, et une petite indépendante, avec bonne pension. Rue de l'Eglise 2, 3me, à droite.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

On demande pour un élève de l'Ecole de commerce

pension pour le repas de midi

de préférence dans famille où l'on parle le français. Offres sous D 4578 Y à Publicitas, Berne.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

DEM. A LOUER

Demoiselle cherche jolie chambre

indépendante avec chauffage, avec ou sans pension, au centre de la ville, pour le 1er octobre. Faire offres écrites sous H. E. 68 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour époque à convenir je cherche à louer un

domaine

de 30 à 40 poses, bien situé, en bon rapport. Adresser offres écrites sous D. M. 70 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche sur la ligne la Neuveville-Vaumarcus un

LOGEMENT

de trois-quatre pièces. — Pressant. Adresser offres à X. 4, poste restante, Serrières.

On cherche un

LOGEMENT

de deux pièces, confort. — Faire offres écrites sous X. B. 51 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour fin octobre, à Neuchâtel, de préférence à proximité de la gare, pour ménage sans enfants, un

APPARTEMENT

moderne de trois ou quatre chambres. Faire offres écrites sous C. D. 47 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Gain accessoire

Nous cherchons pour les régions du Vignoble, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers et du Vully quelques personnes (une ou deux par village) qui s'occuperaient en dehors de leur travail de la vente d'appareils électriques ménagers. Pas besoin de connaissances spéciales, nous nous occupons de la démonstration. Faire offres écrites sous J. K. 40 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne expérimentée, sérieuse, est demandée comme

gouvernante

pour diriger le ménage d'un grand établissement hospitalier. — Faire offres avec références sous chiffres P. 4052 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique de conserves de viande cherche un

VOYAGEUR

expérimenté, jeune, travailleur, habitant à Neuchâtel, pour les territoires des cantons de Fribourg, Neuchâtel et du Jura bernois. Langue maternelle: le français. Connaissances de l'allemand. — Faire offres avec curriculum vitae, bref, mais complet, photographie et certificats à V. R. 72 au bureau de la Feuille d'avis. Discrétion assurée.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Importante entreprise suisse

cherche pour sa branche assurance moderne (assurance populaire avec prévoyance pour la vieillesse et les survivants, protection contre les suites d'accidents et d'invalidité, indemnités pour naissances et pour orphelins) quelques

REPRÉSENTANTS ET INSPECTEURS ATTITRÉS

capables, pour les districts de Porrentruy, Moutier, Bienne, la Neuveville.

Introduction approfondie dans la branche et instruction professionnelle ultérieure, intéressant matériel d'adresses.

Engagement fixe conformément à la loi concernant les voyageurs de commerce, indemnité pour frais, allocation pour vacances, assurance-accidents.

Les candidats ayant de l'initiative et des aptitudes et désireux de consacrer toute leur énergie et leur persévérance pour se créer une situation sont priés d'adresser leurs offres avec photographie et certificat de bonnes mœurs sous chiffres H. 12051 Z. à Publicitas, Zurich. SA 16036 Z

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Maçons - manœuvres

sont demandés par l'entreprise de constructions **Pellegrini et Induni, Cortaillod**

Tél. 6 41 56

Je cherche une

JEUNE FILLE

sérieuse, pour faire le ménage et aider au magasin. Entrée tout de suite. Dimanche libre. Prière de se présenter. Adresse: Marg. Aeschlimann, Numa-Droz No 127, la Chaux-de-Fonds.

Bureau de la ville

cherche jeune homme (ou jeune fille), actif et consciencieux, comme commissionnaire et débutant, date d'entrée à convenir.

Faire offres manuscrites sous chiffres P.C. 984 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE D'URGENCE une très bonne

NURSE

pour deux petites filles. Très bonne place et forts gages. — Offres sous chiffres V. 5417 T. à Publicitas, Thoune. AS 17123 B

Employée de bureau

capable de correspondre en allemand et en français, pouvant tenir une comptabilité double, au courant de tous travaux de bureau, serait engagée pour le 1er octobre ou une date à convenir. — Faire offres manuscrites à la Fabrique de tricots élastiques « VISO », Saint-Blaise. P 4021 N

On cherche pour ménage, dans une boulangerie,

JEUNE FILLE

propre et simple, éventuellement débutante. Gages selon capacités, 50 à 80 fr. Faire offres avec photographie à Mme Weisskopf, boulangerie, Pratteln (près de Bâle). SA 8932 X

On cherche personne honnête pouvant loger chez elle pour faire un ménage de 8 h. à 14 h. Bons gages; se présenter le matin de 10 h. à 11 h., Promenade-Noire 5, rez-de-chaussée.

On cherche pour ménage soigné (villa moderne), une

PERSONNE

sérieuse et recommandée, sachant cuire et capable de remplacer la maîtresse de maison. Gages: 100 à 120 francs selon références. — S'adresser avec certificats à M. G. Kasser, pharmacien, Yverdon. Tél. 2 24 24.

JEUNE FILLE

est demandée pour aider au ménage dans une maison soignée, de cinq grandes personnes. Bon salaire et bons traitements. Adresser offres écrites sous R. L. 69 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un jeune

GARÇON

pour la garde du bétail. R. Desaules, Fenin.

On cherche pour le 1er octobre une

bonne à tout faire

sachant cuire, pour petit ménage. Bons gages. S'adresser à Mlle Podzimkova, chemin des Mulets 3, Monruz.

Découpage et emboutissage

Chef d'atelier expérimenté, en mesure de diriger études et gros effectif, cherche emploi pour époque à convenir. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres P. 4047 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche place pour un garçon de 16 ans, comme

commissionnaire

dans boucherie ou éventuellement comme garçon de magasin où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Faire offres à Mme Heuzi-Leuenberger, Gelterkinden (Bâle-Campagne).

JEUNE FILLE

travailleuse cherche place pour le 20 octobre, dans famille de la campagne avec enfants, où l'occasion lui serait donnée d'apprendre à fond la langue française. On désire bon salaire et bons soins. Faire offres à Bertha Lötscher, restaurant neuchâtelois sans alcool, Neuchâtel.

Une place vacante ?

Je l'ai trouvée en insérant une annonce dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Femme de chambre

35 ans, parfaitement stylée, Allemande, depuis 20 ans à Zurich,

cherche place

pour le 1er octobre. Excellentes références. — Désire avoir l'occasion de fréquenter un cours de français. Faire offres avec indications de salaire à L. Graf, Russenweg 12, Zurich 8.

Gouvernante

Dame veuve (cinquantaine), honorable, bonne cuisinière, expérimentée aux bons soins ménagers cherche place dans ménage de messieurs. — Faire offres sous chiffres P 4269 Yv à Publicitas, Yverdon.

COUTURE

Assujettie ou jeune ouvrière est demandée, chez Mlles Saam et Buret, rue Louis-Favre 6. Tél. 5 24 37.

On cherche

CHAUFFEUR

pour service de livraison en ville. S'adresser: Lambert et Cie, place de la Gare, Neuchâtel.

ÉBÉNISTERIE des environs de Neuchâtel cherche un

contremaître

capable. Place stable pour personne qualifiée. Faire offres écrites sous C. D. 23 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE HOMME

18 ans et demi, cherche place dans n'importe quelle entreprise où il aurait l'occasion d'apprendre à conduire un camion S'adresser à E. Rollier, ruelle Dublé No 3, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Jeune homme de 17 ans, ayant fréquenté l'Ecole de commerce cherche place

d'apprenti de commerce

Adresser offres écrites à A. P. 14 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

MARIAGE

Veuve, de 49 ans, seule, de toute moralité, très bonne ménagère, désire rencontrer monsieur de cœur, avec situation, pour union heureuse. Réponse à toutes lettres signées. Discrétion absolue. Ecrire à L. M. 50 case postale 6677, Neuchâtel.

Retaillages de limes

Usine spécialisée

Magnenat frères

Cossonay-Ville (Vaud)

Les réunions de

l'Espoir

Société d'abstinence pour la jeunesse, recommencent **aujourd'hui** *21 septembre, à 14 heures, à la chapelle de l'Espoir, Evole 43.*

Invitation cordiale à tous les enfants de 7 ans et au-dessus.

Je cherche

lessives

journées, raccommodages ou tricot. Adresser offres écrites à L. S. 71 au bureau de la Feuille d'avis.

Leçons de sténographie et dactylographie

méthode française rapide, chez Mme AUBERT Tertre 12, NEUCHATEL diplômée de l'Ecole commerciale de Paris. Conditions très intéressantes.

GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
W. SEGESSEMANN & FILS • NEUCHATEL • TÉL. 5 26 38

KESHAN
fin, très serré, orange et vert,
230 × 334
Fr. 1300.- I.C.

Foyer Mazlegan
160 × 103
Fr. 300.- I.C.

AVIS DE TIR

Le commandant des tirs porte à la connaissance du public que des tirs au fusil auront lieu les vendredi 22. 9. 44. et samedi 23. 9. 44. de 0830-1130 et de 1400-1730 à la Bellière et la Salle-Verte, dans la région entre Valangin et Fenin.

Il y a danger de circuler dans la forêt près de la Bellière; le public devra se conformer strictement aux signaux placés à cet endroit.

LE CDT DES TIRS.

ÉCOLE NEUCHATELOISE D'INFIRMIÈRES
d'hygiène maternelle et infantile

Début des cours : 1er octobre 1944

Pour les conditions d'admission et tous autres renseignements, s'adresser au président du Conseil d'école, 10, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

A. Carestia Père

MALLEY-LAUSANNE

Mobiliers et agencements de magasin,

ne sera pas au Comptoir suisse

cette année 20429 L

Pour toutes demandes de renseignements, prière d'écrire ou de téléphoner au 2 37 18

Maison fondée en 1904

Curieux

PUBLIE CETTE SEMAINE

SECRET ARMY SERVICE : DES RÉVÉLATIONS INÉDITES SUR LE SERVICE SECRET DE L'ARMÉE BRITANNIQUE

Un reportage passionnant :

COMMENT, AVEC DEUX F.F.I., J'AI PÉNÉTRÉ DANS BELFORT

LA CHRONIQUE MILITAIRE ET... LES NOUVEAUX CHEFS DE L'ARMÉE FRANÇAISE, par Eddy Bauer

HOMMES DE FRANCE, par R. Bolli

Affaires de notre pays : LA LIBERTÉ DE QUOI ? par Ed. Perron

LA BLESSURE SECRÈTE, roman inédit de R. de Traz

Une grande nouvelle de Maurice Zermatten :
LA GOUTTIÈRE DE LA MORT

LES CHRONIQUES DE E. JAQUES-DALCROZE, M. DE ZIÉGLER, CHARLES BURKY, ALFRED GEHRI, JACK ROLLAN, etc...
LES DESSINS DE GÉA AUGSBOURG, FONTANET, CAMO, VARÉ
LES ÉCHOS ROMANDS

LES PAGES DE LA FEMME, DES LETTRES, DES ARTS, DES SPECTACLES, LES JEUX ET LES SPORTS

Le jeudi dans tous les kiosques 30 c. le numéro

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...

pour lutter contre les cruautés dont beaucoup d'animaux sont encore victimes dans nos régions

Adhérez à la **Société pour la protection des animaux, de Neuchâtel et environs. Plus elle sera nombreuse, plus son action sera efficace.**

Des bulletins d'adhésion peuvent être demandés :

A NEUCHATEL : au siège de la société, rue Saint-Honoré 2.
A SAINT-BLAISE : chez M. J.-J. Thorens, notaire.
A COLOMBIER : chez M. Stengele.
A BOUDRY : chez Mme Marguerite Piquet.
A PESEUX : chez M. le Dr J. Besse, vétérinaire cantonal.
A CORCELLES : chez M. le pasteur G. Vivien.

Hypothèque

de 6000 fr. en 2me rang est demandée sur immeuble de rapport, situé en ville. Conditions à convenir. — Faire offres à case postale 63, Neuchâtel.

DESSIN

Cours complet par correspondance

CASE 425 STAND, GENÈVE

RACLETTE VALAISANNE

au Café des Saars, tél. 5 14 11

AVIS MÉDICAUX

Dr M.-A. Nicolet

MÉDECIN - DENTISTE

ABSENT

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA PEUR DE L'AUTRE

Roman policier

par 8

Stéphane Corbière

L'entrevue des deux frères, avenue de l'Observatoire, avait été émouvante et, le vendredi suivant, le professeur tenait à présenter Singleton à sa fiancée. Les Legentil habitaient à Louveciennes une villa confortable, et, dès le premier contact, Singleton avait reconnu que le rapide portrait tracé par Charles Marlorin des trois membres de la famille était exact. Le médecin avait pourtant oublié de parler de la beauté d'Emilienne Legentil, qui valait qu'on la mentionnât ; le corps était harmonie, élancé, et le visage était toute finesse dans l'encadrement des cheveux blonds cendré à larges vagues et coupés court. Mlle Legentil ne dissimula pas sa joie, lorsque son fiancé lui annonça que sa brouille avec son frère était liquidée et elle ne marchanda pas les manifestations d'amitié et de gratitude quand elle apprit qu'elle devait sa pleine joie à Singleton.

Il y avait d'autres nuages qu'elle ne soupçonnait pas et qui étaient autrement inquiétants. Charles Marlorin n'en savait guère plus et son frère, comme Singleton, était plongé dans les ténèbres.

Le journaliste employa les jours qui suivirent à dresser des pièges à l'inconnu, sans grand espoir d'obtenir un résultat appréciable. Il changea lui-même les serrures et les verrous des portes ; l'Autre passa et trouva moyen de briser la montre du professeur Marlorin. Sous la montre, il y avait un papier ; sur le papier trois lignes :

« Tu te suicideras le 2 juin avec ton browning et ton Marcel Singleton y laissera sa peau un mois plus tard. »

Le professeur s'alarma et Singleton rit de la menace.

— Il écrit trop, dit-il, ça le perdra.

Il emporta la feuille au service de l'identité judiciaire, où l'on releva sur le papier quelques empreintes digitales, celles du professeur et de Singleton.

— C'est à devenir fou, dit Marlorin lorsqu'il apprit ce magnifique résultat.

— Mais non ! mais non ! dit Singleton. J'ai dit que c'était quelqu'un de très fort. L'essentiel est que vous conserviez solide votre tête et que vous ne deveniez pas fou. Pour le reste, on s'amusera et on finira bien par rire les derniers... Désormais, je vous demanderai de ne pas toucher aux billets doux de notre farceur. Qu'on ne nous accuse pas du moins de les avoir fabriqués !...

Il plaisantait pour réconforter le professeur, qui en avait chaque jour besoin davantage et que l'approche de la date de son mariage effrayait visiblement. Cet effroi inquiétait Singleton, qui demanda que lui fût confié le revolver dont il était fait mention.

— Vous aurez toujours cette consolation, dit-il, de le faire mentir sur ce point. Donnez-moi le browning et j'irai de ce pas le jeter dans la Seine.

— J'aime autant cela, répondit Marlorin, qui passa dans sa chambre, mais qui revint rapidement le visage plus pâle.

Son revolver n'était plus dans le tiroir de la table de nuit où il le laissait en permanence : il y était la veille encore.

— Vous l'avez déplacé machinalement, dit Singleton ; cherchons-le.

Ils passèrent deux heures à fouiller l'appartement, sans rien trouver.

« Oh ! oh ! gronda le journaliste en regagnant « Le nouveau monde », il est temps que je réfléchisse. »

Il consacra pourtant encore trois soirées aux éliminations. Il les passa dans le salon, le bureau et la chambre du professeur, qui, assuré d'être enfin gardé, retrouvait un sourire.

L'inconnu ne se manifesta pas. Pendant ces deux semaines d'observations, à part les billets, il n'avait laissé qu'une sorte de traces : à la hauteur des nouveaux verrous sans clef. Singleton avait découvert que le bois de la porte avait été perforé au moyen d'une mèche d'un demi-centimètre de diamètre ; le trou avait été habilement rebouché avec du mastic et la peinture dont on avait recouvert le tout ne se distinguait guère de l'ancienne.

Le 21 mai, le journaliste annonça au professeur qu'il allait réfléchir et que sa présence était désormais inutile.

— Je ne vous dirai pas qu'il n'y a aucun danger, lui dit-il ; mais comme l'Autre veut vous amener au suicide, il importe par-dessus tout que vous ne vous affoliez pas et que vous tentiez d'oublier ou de négliger ces histoires jusqu'à la veille de votre mariage. Je vous téléphonerai chaque jour, à 2 h. du matin, pour savoir s'il y a du nouveau ; si vous ne m'avez pas revu d'ici-là, ne vous inquiétez pas. Je passerai auprès de vous la journée du 2 juin et la nuit du 2 au 3.

Le professeur le remercia avec effusion.

Douze jours s'écoulèrent sans apporter de fait nouveau. Par contre, de plus en plus gai, le professeur annonçait à Singleton que l'Autre ne s'était pas manifesté : nul billet, pas un objet dérangé. Et Marlorin en faisait rejaillir le seul mérite sur l'activité de Singleton.

— Il a dû se rendre compte qu'avec vous ses farces pourraient le mener très loin...

Singleton riait dans l'appareil, mais il riait jaune et son visage grimaçait. S'il se réjouissait du renouveau de confiance chez le professeur Marlorin, il s'inquiétait de ce brusque silence de l'inconnu. Il ne croyait pas à l'abandon, au but, d'une manœuvre de quinze années.

Dans les deux pièces de son logement de la rue Jacob, il tournait en remâchant les données du mystère pour en revenir toujours au point de départ :

« Toutes les traces, toutes les preuves ne valent rien ; elles ont été posées là avec la main pour égarer les recherches... »

Il reprenait pourtant le matériel, le triturait et n'en sortait rien. Dix fois, il remit sur la sellette le cas Charles Marlorin, et il l'abandonna dix fois.

Un matin, il téléphona au professeur :

— Vous ne croyez pas à l'envoûtement ni à toutes ces histoires moyenageuses ?

Marlorin se contenta de répondre par un éclat de rire sonore et sain.

— Vous me rassurez, dit Singleton en riant aussi ; j'aurais eu de la peine à prendre en considération et à examiner ces sottises qui ne me sont jamais entrées dans la tête.

Lorsque, dans la nuit du 1er au 2 juin, il quitta « Le nouveau monde » à trois heures du matin pour sauter dans un taxi et se faire conduire avenue de Villiers, il se répétait :

— Rien ! rien ! rien !

Soudain, devant lui, il fit glisser la glace et il cria au chauffeur :

— Plus vite, mon vieux ! Vingt francs de pourboire.

Sur son parcours, le taxi faillit emboutir trois voitures de luxe, qui filaient tout aussi vite mais qui lui coupaient la route.

Singleton venait de s'aviser que la fatale journée du 2 juin était commencée depuis trois heures et que le professeur avait eu largement le temps de se suicider...

V

Quand il descendit de taxi, il eut un regard angoissé vers les fenêtres du deuxième étage. S'il apercevait de la lumière, tout était à craindre, car il y aurait alors peu de chances qu'elle eût été faite par le malfaiteur. Il poussa un soupir de soulagement : tout était sombre. Mais une angoisse lui étreignait le cœur et, en arrivant dans l'entrée de l'appartement, il était en nage.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf
Bureau ouvert de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à 12 h.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30), le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 o/o de surcharge
Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

CARTES
de denrées alimentaires et de savon

Les cartes du mois d'octobre et les cartes de savon pour le 4me trimestre seront distribuées, sur présentation de la carte de légitimation, dans l'ordre suivant des initiales des noms de famille:

A L'HOTEL DE VILLE
Vendredi 22 septembre : Lettres A, B.
Lundi 25 : Lettres C, D, E, F, I, N.
Mardi 26 : Lettres G, H, J.
Mercredi 27 : Lettres K, L, M, O.
Jeudi 28 : Lettres P, Q, R, T, U.
Vendredi 29 : Lettres S, V, W, X, Y, Z.
Les six jours, de 8 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

A SERRIÈRES
(pour les personnes inscrites seulement)
Mercredi 27 : au collège, de 8 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

A LA COUDRE
(pour les personnes inscrites seulement)
Vendredi 22 : au collège, de 8 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

A CHAUMONT
Mardi 26 : au collège, de 13 h. 45 à 16 h. 45

Les hommes ayant des obligations militaires (service ou taxe) doivent présenter leur livret de service.

Les cartes ne peuvent pas être délivrées un autre jour que celui qui est prévu. Les personnes qui ne viendraient pas les toucher le jour indiqué pour elles ne pourront les obtenir qu'à partir du 2 octobre, et contre une finance de Fr. 1.— par ménage.

Les deux premiers jours, soit les lundi 2 et mardi 3 octobre, cette distribution aux retardataires se fera à l'hôtel de ville, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. 30, comme aussi tous les échanges de coupons.

On est instamment prié de vérifier séance tenante les cartes reçues, aucune réclamation n'étant admise après coup. Les cartes égarées ne peuvent pas être remplacées.

Pendant les six jours de la distribution, de même que les lundi 2 et mardi 3 octobre, les échanges se feront exclusivement à l'hôtel de ville, et n'importe lequel de ces huit jours.

La direction de police.

COMMUNE DE COUVET

Mise au concours du poste de chef des Services industriels
(Eaux - électricité)

Le cahier des charges (qui peut être envoyé sur demande) est déposé au secrétariat communal.

Entrée en fonction le 1er janvier 1945, ou date à convenir.

Des citoyens suisses de toute moralité, possédant la maîtrise fédérale d'installateur électricien ou un autre titre équivalent peuvent soumissionner.

Envoyer offres avec références, jusqu'au 15 octobre 1944, aux Services industriels, Couvet.

CONSEIL COMMUNAL.

VILLE DE NEUCHATEL
POLICE DU FEU

Brûlage d'un canal de fumée dans l'immeuble No 10, rue Bachelin, le vendredi 22 septembre, à 8 h.

Les habitants des maisons voisines sont priés de fermer, pendant cette opération, toutes les ouvertures des façades et des toitures.

IMMEUBLES

A vendre un
verger clôturé pour terrain à bâtir
1050 m², vue imprenable, à l'ouest de la ville. Ecrire sous chiffres P 3976 N à Publicitas, Neuchâtel.

PLACEMENT DE FONDS
On offre à vendre, à la rue Bachelin, petit immeuble comprenant magasin et deux garages. Etude Petitpierre et Hotz. Tél. 5 31 15.

A vendre, à proximité immédiate de la station du funiculaire de la Boine,
VILLA
d'excellente construction, comprenant 8 chambres de maître, véranda, galerie couverte, salle de bain et dépendances. Jardin potager et d'agrément. Etude Petitpierre et Hotz. Téléphone 5 31 15.

A vendre magnifique
TERRAIN A BATIR
d'une superficie plate et carrée d'environ 1300 m². Emplacement à 3 minutes de la gare et au bord de grande rue. Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Ecrire sous chiffres P 4003 N à Publicitas, Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre un
PRESSOIR
système « Ruschenbach », contenant 15 à 20 gerles. Demander l'adresse du No 43 au bureau de la Feuille d'avis.

Fiancés

N'achetez pas votre mobilier chez un marchand quelconque qui, la plupart du temps, ne connaît rien du métier et dont notre région fourmille.

Accordez votre confiance à l'artisan qualifié qui saura toujours mieux vous conseiller. En passant votre commande à

J. Skrabal
MEUBLES - PESEUX

vous vous assurez un avantage considérable, car vous aurez la certitude d'obtenir

le 100 o/o de la contre-valeur

de votre argent. Nous vous offrons :

1. *Un choix de modèles très variés ;*
2. *Une qualité irréprochable ;*
3. *Une sérieuse garantie ;*
4. *Des facilités de paiement.*

Demandez notre prospectus illustré.

Pour conserver vos aliments toujours frais, faites l'acquisition d'une
ARMOIRE RÉFRIGÉRANTE
chez
Kuffer & Cie S.A.
Electricité
Saint-Honoré 5
Tél. 5 18 36
NEUCHATEL

Potager à gaz
à vendre, faute d'emploi, à choix sur deux, avec un et deux fours, marche parfaite et en très bon état, marque « Eskimo » et « Le Rêve ». A la même adresse, appareil à tuer gros bétail, ainsi qu'un ceinturon porte-« stahl ». S'adresser à M. J. Boileau, rue Basse 12, Colombier.

Pour améliorer vos mets ajoutez...

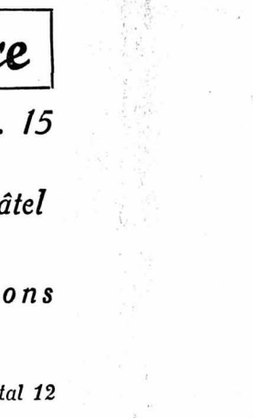

Dégustation
Comptoir Suisse Lausanne
Stand 221
Galerie Halle I

Caissettes à raisin
Livraison par n'importe quelle quantité aux meilleures conditions du jour
Fabrique de caisses d'emballage et harasses de tous genres
C. & F. Martenet
SERRIÈRES - NEUCHATEL - Tél. 5 12 82

Nous offrons

Souliers à brides, 27-31	9.80
Richelieu semelles caoutchouc-pneu, 27-31	12.80
Pour dames	
Richelieu semelles caoutchouc-pneu	19.80
Richelieu semelles liège ...	24.80
Souliers trotteurs .. depuis	19.80

NOS TRÈS BEAUX BAS
1.90 2.90 3.90 4.50 6.80
J. KURTH - Neuchâtel

Oui, avec VINDEX cela va vite. VINDEX rafraîchit et calme la douleur. Ne colle pas sur la plaie. VINDEX nettoie la plaie et hâte la formation de la peau.

L'onguent VINDEX, les bandes et les compresses vulnéraires VINDEX sont en vente dans toute pharmacie.
Fabricants : FLAWA, fabriques suisses de pansements et d'ouates S. A., Flawil

A VENDRE
magnifique occasion, vélo d'homme, type anglais, trois vitesses, en parfait état, pneus qualité d'avant-guerre. Appareil photographique 6×9, « Agfa », avec étui en cuir, conditions avantageuses. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 12, 3me étage. Tél. 5 10 08.

A vendre un superbe
vélo d'homme
équipement complet, ayant très peu roulé. S'adresser : rue Breguet 10, 1er, à droite. Tél. 5 39 41.

Madame,
Mettez en ordre vos bas, vos aiguilles à tricoter, vos ouvrages
dans des boîtes spécialement conçues à cet effet. Très jolie exécution en carton fort recouvert de tissu de bon goût, depuis Fr. 2.50 la boîte.
Reymond
PAPETERIE
Rue Saint-Honoré 9

A vendre une
poussette
grise, usagée, marque « Wisa-Gloria », 40 fr. S'adresser à Mme Wolf, Valangines 16, Neuchâtel.

Faites plaisir
à votre fiancée et emmenez-la aujourd'hui même choisir vos meubles
Au Bûcheron
Ecluse 20 - Tél. 5 26 33
Facilités de paiement

Beau choix de cartes de visite
à prix avantageux au bureau du journal

AVIS DIVERS

Je fais le
chamoisage
de peaux de lapins et chats
JEAN RIGOLET
Petit-Saint-Jean 68
FRIBOURG

Hôtel Suisse Schweizerhof
Spécialités du jeudi :
La côtelette de porc maison, accompagnée de ses gnocchis à la Niçarde

Institutrice diplômée
français-allemand
cherche leçons. — Mlle M. Calame, Nicole 8, Corcelles. Tél. 6 12 81.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, une
lampe à suspension
(à pétrole). — Faire offres avec prix sous E. S. 73 au bureau de la Feuille d'avis.

LIVRES
anciens et modernes sont toujours achetés à de bonnes conditions par la Librairie Dubois. Tél. 5 28 40. On se rend à domicile.

Vieille argenterie
BIJOUX USAGES
PLATINE, OR et ARGENT
Pendules neuchâteloises
anciennes, achetées au plus haut prix du jour
H. VUILLE
Vis-à-vis du Temple du bas

Vaisselle suis toujours acheteur
Place des Halles 13 A. Loup

Reber
BANDAGISTE Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7, Neuchâtel
vous offre le
corset P. M.
de forme rationnelle, exécuté avec des bandes élastiques pour laisser le buste libre, se laçant sur le devant pour permettre un ajustement parfait, étudié pour que la partie dorsale tienne la colonne vertébrale par soutien et non par compression.
Vente
exclusive pour la région

BEURRE
excellent, marque « FERMIÈRE », une qualité qui ne se remplace pas.
Chez PRISI, Hôpital 10

RADIO
beau et bon modèle, toutes ondes, très peu utilisé, à vendre. (On pose à l'essai). Ecrire à A. Huguenin, la Sagne-Eglise 155 (Neuchâtel).

A vendre
POUR PENSION
lits, buffets, chaises, tables, deux grandes marmites. — Seyon 9, 2me, à gauche.

Magasins Meier S.A.
Sans coupon, un produit laitier qui remplace le meilleur fromage à tartiner, une marmelade d'abricots à 1 fr. 80 le ½ kg., aussi sans cartes.

A vendre
deux chauffe-bains
à gaz « Piccolo », état de neuf et
une salamandre
brûlant tous combustibles. Demander l'adresse du No 41 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre à vendre une
vache grise
prête au veau. Demander l'adresse du No 74 au bureau de la Feuille d'avis.

Huile sans cartes
dans nos bonnes sardines, depuis 70 c. la boîte, dans les magasins Meier S. A.

Revue de l'Elégance
DÉFILÉ de 10 mannequins

Lundi 25 septembre

Matinée à 15 h. — Soirée à 20 h. 15

à la **Rotonde** *Neuchâtel*

avec le concours des Maisons

Fourrures Schrepfer
Successeur d'Antoine Schmid — *Hôpital 12*

Chaussures « La Rationnelle »
Arola S. A., modèles « Bally » — *Hôpital 11*

Présentation des dernières créations d'Automne-Hiver

Une centaine de modèles

TEXTE : RUY BLAG
commenté par M. Paul Herbier de la Comédie de Genève

ORCHESTRE WALTER GERTSCH et son ensemble réputé

Le défilé sera agrémenté par le célèbre

Ballet Mireille Bonafé
10 ballerines de l'Olympia de Paris

dans leurs plus récentes créations:
« Sombrero » danse espagnole
« Coktail » fantaisie moderne

et le fameux « Bal de Paris en 1900 »
(pour la première fois à Neuchâtel)

riches costumes ravissants, danses endiablées, un éblouissement pour les yeux

Location des billets aux Armourins S. A., caisse No 3, téléphone 5 35 00
PRIX DES PLACES :
Tables numérotées Fr. 3.50 Non-numérotées Fr. 2.50 donnant droit à un thé complet - Vestiaire gratuit (L'après-midi, galerie sans consommation Fr. 1.—)
Prière de retenir les tables d'avance

organisé par Dernières nouveautés AUX Armourins NEUCHÂTEL

MURATTI'S ARISTON

— pour celui qui préfère la qualité à la quantité!

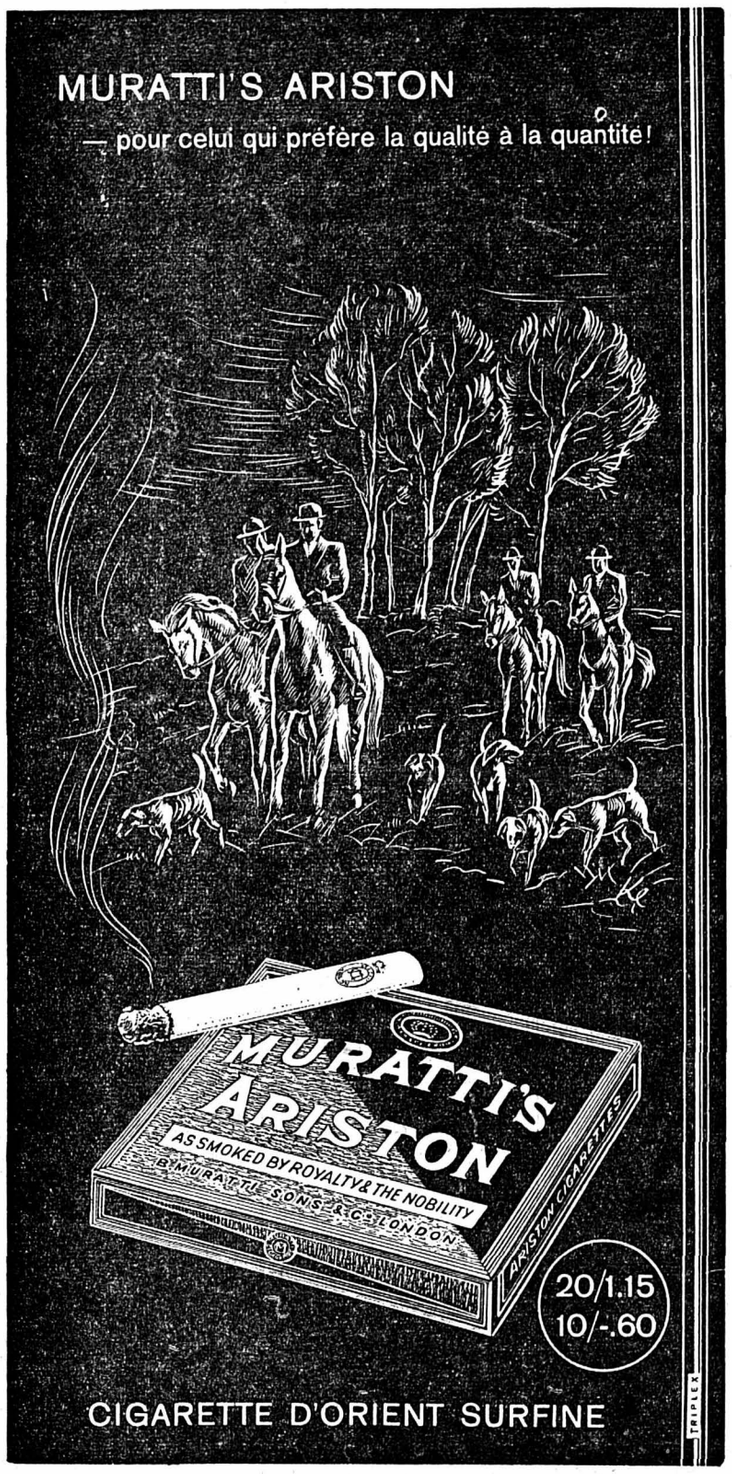

CIGARETTE D'ORIENT SURFINE

TRIPLEX

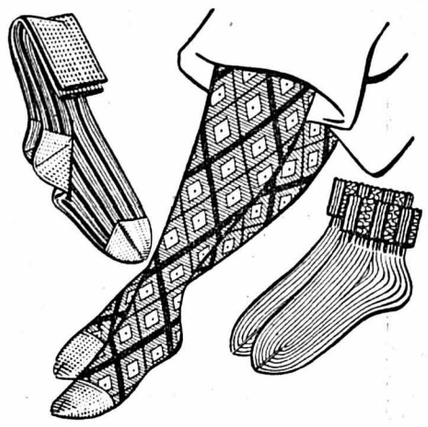

GRAND CHOIX EN

Chaussettes

Mi-bas - Bas-golf

La nouveauté - La qualité

en coton, laine, fil et en soie

Très grand choix en toutes teintes, à tous les prix

Savoie-Petitpierre S. A.

CHEMISIER

Mille plantes de Rhubarbe, 1 fr. 50 pièce
Delphiniums, lupins, pivoines, 2 fr. pièce
Beaux rosiers rouges, 2 fr. pièce
Plantons de poireaux, 1 fr. 50 le 100; 14 fr. le 1000

A LA CORBEILLE DE ROSES

PLACE PURRY 2 - Téléphone 5 36 07

ENSEIGNES

de tous genres

chez

COMME TES CASSEROLES SONT BIEN SOIGNÉES, MA CHÈRE!

Mais naturellement, tout ce qui est nettoyé avec Vim est beau et comme neuf. Les marmites et les casseroles se conservent bien plus longtemps. Quelle aubaine que ce produit, disent les ménagères! Oui, Vim aide à épargner. Il est utilisable pour tant de nettoyages dans la maison; il nettoie non seulement avec ménagement mais aussi avec une rapidité surprenante. Même les mains très sales deviennent propres en un clin d'œil avec Vim.

Utilisez Vim pour nettoyer marmites et casseroles, baignoires, catelles, cuvettes, éviers, cuisinières, objets d'émail, etc.

VIM

Prix: 55 cts.
y compris l'impôt et au moins 5% de ristourne.
(Prix comparatif d'avant-guerre: 52 cts.)

Ecole Bénédict

NEUCHATEL

Promenade Noire 1

COURS DU SOIR

Branches enseignées: Français, allemand, anglais, italien, etc. Trois degrés: débutant, moyen et avancé.
Correspondance française et en langues étrangères.
Comptabilité, arithmétique, droit.
Sténographie Aimé Paris et Stolze-Schrey; adaptation: allemand et français. Dactylographie. Cours pour débutants et cours d'entrainement.

Horaire: Un soir par semaine, à raison de 1 h., 1 h. ½ ou 2 h., suivant les branches.

Début des cours: Dernière semaine de septembre.

Durée des cours: 6 mois, jusqu'à Pâques 1945.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la direction de l'école, tél. 5 29 81.

5000 sacs

en coton pur

pour pommes de terre et pommes, à vendre d'occasion. — S'adresser à Maurice MAIRE, Import-Export, faubourg du Lac 31. Tél. 5 37 95.

Bon gros

BŒUF

de travail à vendre, ainsi qu'une bonne jument à deux mains (avec carte bleue). S'adresser à Robert Guinchard, Areuse. Téléphone 6 35 06.

URGENT

A vendre: un dériveur, 15 m²; une paire de ski «Hickory»; un accordéon diatonique. — Faire offres écrites sous A. B. 13 au bureau de la Feuille d'avis.

Alliances modernes

L. MICHAUD, bijoutier

Avant le froid

pensez à l'entretien de vos

FOURNEAUX

VERNIS

noir et aluminium résistant à de hautes températures

DROGUERIE

S. WENGER

Seyon 18 - Grand-rue 9

Agriculteurs!

VOS SACS DE TOILE DEVIENNENT RARES ET CHERS, FAITES-LES RÉPARER CHEZ

WALTER SIEGRIST, CHAMBRELIEN

RÉPARATIONS DE TOILES DIVERSES
PRIX 50 c. - TRAVAIL GARANTI

POUR le RECOUVREMENT rapide de créances, le service de tous RENSEIGNEMENTS CONTENTIEUX et GÉRANCES

s'adresser à

l'Etude ED. BOURQUIN à Neuchâtel

siège de l'Union Suisse des Créanciers

« CREDITREFORM »

spécialement organisée en Suisse et à l'étranger

TENNIS CLUB DU MAIL

NEUCHATEL - Tél. 5 30 42

Tournoi régional d'automne

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 1944

S'inscrire au Tennis-Club du Mail, jusqu'au vendredi 22 septembre 1944, à midi.

ATTENTION!

Jeudi 21 et samedi 23 septembre, AU MARCHÉ

GRANDE VENTE DE **POIRES BEURRÉES EXTRA**

pour conserves, ainsi que des

PRUNEAUX, des ABRICOTS et des MYRTILLES

Se recommande: le camion de Cernier, DAGLIA.

NEUCHATEL - 22-25 septembre - PLACE DU PORT

Débarquement des 15 éléphants Knie

entre 11 h. 30 et 12 h. 30, à la gare de Neuchâtel, vendredi

KNIE EN 1944 - UNE BRILLANTE PERFORMANCE

LES PROPOS DU SPORTIF

Vers la fin de la saison cycliste.
Reprise du championnat suisse de football.
Beau succès des « hockeyeurs » neuchâtelois.

En dépit de l'absence des grandes compétitions classiques comme le Tour de France, le Tour de Suisse ou les championnats du monde, le cyclisme connaît toujours une popularité légitime. Cette année, les critériums et les rencontres sur piste ont connu, en particulier, un succès complet sans que les épreuves sur route soient toutefois reléguées à l'arrière-plan, ainsi que le prouve la brillante réussite du Tour du Tessin organisé samedi et dimanche pour la catégorie des amateurs. Avec l'exubérance qu'on lui connaît, le public tessinois s'est enthousiasmé pour cette épreuve et les concurrents ont rencontré tout au long du parcours un accueil typiquement méridional.

Contre toute attente, les coureurs tessinois ont réalisé d'excellentes performances, se montrant même supérieurs à leurs adversaires romands et alémaniques qui avaient pour nom Leo et Gottfried Weilenmann, Jean-Pierre Burtin, René Heimberg, Eugène Huser, Mario Estelli et Hans Born pour ne citer que les plus connus. La victoire est revenue au jeune Emilio Croci-Torti, de Chiasso, qui s'est payé le luxe de remporter deux des trois étapes, dont l'une complètement détaché; ce coureur n'a que vingt-deux ans et il peut, à juste titre, être considéré comme un espoir du cyclisme suisse et un digne successeur du champion tessinois Pietro Tarchini. Les couleurs du Tessin ont en outre été vaillamment défendues par Natale Cattaneo, de Taverne, le «grimpeur» Boffa, de Mendrisio, Consolascio, de Locarno et Arone Negri, de Mendrisio, qui se trouvent tous dans les dix premiers du classement général. Gottfried Weilenmann s'est laissé distancer lors de la première étape mais il s'est fort bien comporté par la suite; Eugène Huser s'est distingué en enlevant la deuxième étape tandis que le vétéran René Heimberg a fait une fois de plus excellente figure. Leo Weilenmann et Jean-Pierre Burtin ont par contre été poursuivis par une singulière malchance, de sorte que leur réputation reste intacte. C'est avec satisfaction que nous enregistrons la très belle tenue de deux jeunes: Stettler, de Mellikon, et Hugo Kobler, du célèbre «Radfahrer Verein» de Zurich; voilà deux jeunes à suivre.

Dimanche, les coureurs de toutes les catégories seront aux prises dans la classique course de côte «A travers Lausanne». Cette épreuve est courte, mais elle exige des concurrents un effort extrêmement pénible; la lutte promet d'être très serrée et le vainqueur devra donner son maximum s'il désire égaler ou battre le record de la course détenu par le recordman suisse de l'heure Ferdinand Kübler.

Après un faux départ le 3 septembre et deux interruptions forcées les 10 et 17 septembre, le championnat suisse de football va reprendre son cours normal, du moins nous l'espérons. Les joueurs actuellement mobilisés obtiendront vraisemblablement les congés nécessaires sinon l'A.S.F.A. — qui se sera renseignée auprès des autorités compétentes — n'aurait pas mis sur pied un programme complet pour dimanche. Nous avons à l'affiche les rencontres primitivement fixées au 10 septembre, de sorte que le championnat est simplement décalé, du moins jusqu'au 15 octobre, date qui avait été laissée libre pour un entraînement de notre équipe nationale. Examinons donc brièvement les matches prévus au calendrier pour dimanche.

Le champion suisse de la saison écoulée, Lausanne Sports, aura la visite du nouveau promu en ligue nationale A, l'A.S. Bellinzone. En ce début de championnat, les Tessinois représentent une inconnue bien que leur valeur ne fasse de doute pour personne; aussi miserons-nous prudemment sur Lausanne qui n'a pas connu de défaite, à la Pontaise, depuis plus d'une année. Chaux-de-Fonds effectuera le dangereux déplacement de Zurich pour rencontrer Grasshoppers; le résultat semble acquis: les hommes de Rappan l'emporteront. Cantonal attend la visite de Saint-Gall; on aurait tort de prendre en considération le résultat des Neuchâtelois, à Bâle, samedi passé, pour apprécier leurs chances, car ils étaient privés des services de Luy, Steffen, Cattin, Cuany, Frangy, Carcani et Sydler! Dimanche, Luy et Frangi ne pourront pas encore tenir leur poste mais, malgré ce handicap, Cantonal doit pouvoir obtenir les deux points. La quatrième équipe romande, Servette, se déplacera à Bienne pour obtenir une victoire attendue. Young Boys, à Berne, prendra probablement le meilleur sur Zurich, tandis que les rencontres Lugano-Bâle et Young Fellows-Granges pourraient bien se terminer par des résultats nuls.

En ligue nationale B, le programme est également complet. On peut logiquement prévoir une victoire d'Urania sur Zoug, de Berne sur Pro Daro, de Lucerne sur Soleure et d'International sur Locarno; les rencontres Etoile-Fribourg, Nordstern-Aarau et Bruhl-Derendingen sont par contre fort équilibrées; des matches nuls à Bâle et à Saint-Gall et une victoire de Fribourg à la Chaux-de-Fonds ne nous surprendraient guère.

* * *

Nous vous avons signalé, au cours de cet été, que la section de hockey-sur-terre des Young Sprinters allait reprendre son activité après une interruption de quatre ans, due principalement aux exigences du plan Wahlen. Dès ce moment, une poignée de jeunes entreprit des séances d'entraînement sous les conseils de quelques «anciens»; après une prise de contact amicale contre le H.-C. Bienne, l'équipe neuchâteloise accepta l'invitation du Hockey-club lausannois de prendre part au tournoi du Comptoir suisse qui réunissait toutes les meilleures équipes de Suisse romande et une sélection tessinoise formée des joueurs de Bellinzone et de Lugano.

L'équipe neuchâteloise a surpris ses plus ardents partisans en se qualifiant pour la finale de ce grand tournoi après avoir dominé Stade II, Lausanne Sports et la sélection tessinoise. Contre une équipe aussi forte que Stade-Lausanne qui est actuellement le meilleur «team» du pays, Young Sprinters ne pouvait songer qu'à faire figure honorable. Stade remporta une victoire nette, faisant preuve de qualités remarquables et fournissant une de ses meilleures parties de la saison, aux dires mêmes des chroniqueurs lausannois. Prendre la seconde place d'un tournoi de cette importance devant des formations réputées de série A comme Lausanne Sports, H.-C. Lausannois, Urania ou Servette, voilà un exploit qui est tout à l'honneur des Neuchâtelois.

Ces résultats seront particulièrement bienvenus au moment où Young Sprinters s'apprête à fêter le vingtième anniversaire de sa fondation. Nous aurons l'occasion de revenir sur les manifestations prévues pour ce jubilé. Un tournoi de hockey-sur-terre sera organisé au mois d'octobre et un tournoi de hockey-sur-glace au mois de décembre. Sur terre, l'équipe promet; sur glace, elle promet davantage... mais ce sont là des secrets que nous divulguerons plus tard.

E. W.

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.29, l'heure. 12.30, de Gershwin à Romberg. 12.45, inform. 13 h., le sketch-minute. 13 05, les films de 1939-1940. 13.10, sur le thème des Joyeuses commères. 13.30, Kol Nidrei, Max Bruch. 16 h., concert. 16.40, airs d'opéras-comiques italiens. 16.59, l'heure. 17 h., communiqués. 17.05, Reynaldo Hahn, causerie-audition. 17.40, œuvres de Domenico Zipoli. 18.05, dans le monde méconnu des bêtes, par Jacques Martin. 18.10, extrait du Carnaval des animaux, Saint-Saëns. 18.15, la quinzaine littéraire. 18.40, Navarra, Albeniz. 18.45, le micro dans la vie. 19 h., œuvres de Smetana. 19.15, inform. 19.25, programme de la soirée. 19.30, le miroir du temps. 19.40, l'année vigneronne: septembre; texte de Paul Budry. 20 h., «L'affaire de Strenge-Court» (III) par la troupe du radiothéâtre. 20.30, climats en musique. 20.45, contes et légendes de la Suisse. 21.10, concert de musique de chambre, avec Mlle Denise Bidal, pianiste. 21.50, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 11.40, concert à deux pianos. 12 h., valses nobles et sentimentales. 12.15, *musique populaire*. 12.40, *musique variée* 16 h., concert. 16.40, airs d'opéras-comiques italiens. 19.40, concert récréatif. 21 h., la Schola cantorum Basiliensis.

Carnet du jour

CINÉMAS

Théâtre: 20 h. 30. Police-Secours «Car policier No 2».

Rex: 15 h. et 20 h. 30. La citadelle du silence.

Studio: 15 h. et 20 h. 30. Veillée d'amour.

Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Les hommes de sa vie.

Palace: 15 h. et 20 h. 30. Rendez-vous d'amour.

N'attendez pas...

que des queues se forment devant les guichets des offices postaux pour renouveler votre abonnement à la «Feuille d'avis de Neuchâtel» pour le dernier trimestre de 1944 et versez Fr. 5.50 sur le compte IV. 178.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

LA VIE NATIONALE

Au Conseil national

La conversion du gouvernement

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il n'est pas toujours commode, pour un gouvernement, de justifier une opinion alors qu'on a professé, peu auparavant, une opinion contraire. C'était pourtant le devoir qui incombait à M. Stampfli, chef du département de l'économie publique, chargé d'expliquer comment le Conseil fédéral, décidé tout d'abord à régler temporairement le statut de l'agriculture par un arrêté soumis au referendum, s'est rallié à la procédure des pleins pouvoirs.

Le président de la Confédération helvétique peut d'ailleurs se réclamer d'un auguste précédent et M. Stampfli, qui connaît son histoire, ne manque pas de faire allusion à l'épisode du baptême de Clovis, connu par la parole célèbre, qui n'a d'ailleurs jamais été prononcée : « Courbe la tête, fier Sicambre, brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé ! »

Le pouvoir exécutif peut, du reste, invoquer une raison bien simple : si les Chambres elles-mêmes ne veulent pas du droit qu'on leur accorde, pourquoi se montrer plus parlementaire que le parlement ?

Aux législateurs donc de décider la procédure. L'important, pour le Conseil fédéral, c'est de donner à l'agriculture les garanties dont elle ne peut se passer actuellement et d'assurer l'approvisionnement du pays dans les années difficiles qui nous attendent encore.

M. Stampfli s'applique d'ailleurs à limiter la portée de l'arrêté en cause. Mardi, *certains députés ont exprimé la* crainte qu'on engageât l'avenir et que l'on ne soumît définitivement à l'empire de l'Etat et de l'administration un domaine jusqu'à présent protégé — théoriquement du moins — contre les interventions du pouvoir politique par l'article de la Constitution qui proclame la liberté du commerce et de l'industrie.

L'arrêté en cause ne va pas si loin. Il ne peut pas modifier essentiellement le régime économique du pays pour la bonne raison que toute base constitutionnelle manque encore pour une telle « réforme ». Vouloir l'imposer par des voies détournées irait à l'encontre des sentiments du peuple, qui aspire, quoi qu'on puisse dire et médire du libéralisme économique, à un retour à plus de liberté, dans ce domaine aussi. Jusque dans les discours de certains députés socialistes, M. Stampfli a cru discerner une nostalgie du régime d'antan.

Certes, on ne reviendra plus à la liberté intégrale telle que la voudraient quelques-uns. Le plan d'extension des cultures a coûté un demi-milliard et ces sommes auraient été dépensées en vain, si, d'un jour à l'autre, on autorisait les paysans à délaisser la culture des champs pour développer uniquement la production du lait et du bétail de boucherie, et revenir ainsi à un système qui ne se soutient qu'à grands coups de subventions fédérales. Du point de vue psychologique aussi, il serait maladroit de livrer les paysans à leur sort, après leur avoir demandé un effort considérable dans l'intérêt du pays. Socialement, enfin, on ne doit pas oublier que l'extension des cultures est aussi un moyen de lutter contre le chômage.

La Chambre se rangea à toutes ces raisons et, par 99 voix contre 72, renvoya le projet au Conseil fédéral, en le priant de le mettre en vigueur en vertu de ses pouvoirs extraordinaires.

« Postulats » en série

En fin de séance, le Conseil national entendit plusieurs députés exprimer leurs vœux sous la forme de « postulats ». M. Stampfli accueillit avec bienveillance les propositions concernant la colonisation intérieure, le relèvement des indemnités pour pertes de salaires en faveur des célibataires (un arrêté sera publié très prochainement sur ce point), le maintien des caisses de compensation pour militaires même après la guerre, enfin les idées de M. Leupin sur la lutte contre le gel.

M. Leupin, député de Bâle-Campagne, ne déçoit pas ses électeurs. Depuis le début de la législature, il a déposé une demi-douzaine de motions et « postulats ». Un tel zèle à remplir le mandat législatif est des plus louables. Mais, il faut prendre garde. Une trop grande activité peut susciter des jalousies et, se remémorant Voltaire, de mauvais esprits pourraient prétendre un jour que

Monsieur Leupin avait alors la rage
D'être au palais un petit personnage.
Il postulait, postulait, postulait.

Et ce serait aussi injuste qu'irrévérencieux.

G. P.

Après une macabre découverte à Genève

Il s'agit d'un horrible crime et l'assassin a été arrêté

GENEVE, 20. — Le mystère du quai Gustave-Addor est éclairci. L'assassin a été arrêté. Il s'agit d'un représentant de commerce, Georges Reymond, né en 1914. Il a été arrêté au Comptoir, à Lausanne, où il représente une maison de commerce zuricoise. Il a reconnu avoir assommé sa femme au cours d'une scène de jalousie, puis l'avoir dépecée. Cette scène horrible s'est déroulée au domicile particulier du représentant, à la rue Saint-Laurent, à Genève.

Comment le meurtrier à été découvert

Affreux détails

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

C'est un très joli succès qu'enregistre la brigade spéciale de la sûreté de Genève, qu'un indice précieux, mais qui demandait à être minutieusement contrôlé, a mis sur la trace de Georges Reymond, le mari de la victime. La jambe droite de la victime, qui avait été retrouvée la première lundi matin dans un égout du quai Gustave-Addor, avait été enveloppée dans un grand sac en papier que les épiciers utilisent quelquefois pour leurs clients qui sont venus aux emplettes sans filet ou sans panier. Ce sac portait la marque de fabrique d'une grande maison de café de Lucerne et portait un numéro d'ordre.

Un inspecteur de police genevois partit pour Lucerne et revint avec la liste des clients de Genève. Ceux-ci furent interrogés à tour de rôle et on apprit que le sac en papier avait été remis par une épicière de la rue Adrien-Lachenal à un de ses voisins et clients qui n'était autre que Reymond, l'assassin. On tenait déjà le fil qui devait aboutir à la découverte de l'auteur de l'horrible forfait.

Questionnée, l'épicière déclara qu'elle n'avait pas revu Reymond depuis plusieurs jours — le crime remontait au mardi 12 septembre — et interrogé à ce sujet, Reymond déclara à l'épicière qu'il avait été obligé de conduire sa femme à l'asile des aliénés de Bel-Air, près de Genève. La police sut aussitôt que cette affirmation était complètement inexacte. On décida alors de questionner plus à fond Reymond qui, chaque matin, quittait Genève pour se rendre au Comptoir de Lausanne, où il représentait une maison de commerce. A l'inspecteur Bachelard, dépêché à Lausanne dans la matinée, R. déclara que sa femme se trouvait à Lugano et donna son adresse. Le téléphone joua bientôt et la police de Lugano fit savoir qu'aucune dame Reymond ne se trouvait à l'adresse indiquée.

Reymond fut interrogé à nouveau, se troubla, puis entra immédiatement dans la voie des aveux. Il déclara avoir assommé sa femme au cours d'une crise de jalousie et avoir dépecé le cadavre. On sait que deux jambes ont été retrouvées, l'une dans un égout, l'autre dans un parc des environs, sous un taillis. La perquisition opérée à la rue Saint-Laurent dans la fin de l'après-midi a amené la découverte de la tête de la malheureuse victime, cachée dans un placard et le tronc fut retrouvé enfoui dans une grande caisse à fleurs. Le meurtrier a reconnu tous les faits et a été écroué à la prison de Saint-Antoine.

Des vivres pour la France

BERNE, 20. — On communique de source officielle :

La légation des Etats-Unis d'Amérique ayant signalé le souci que cause à son gouvernement la pénurie de vivres en France méridionale, le Conseil fédéral, désireux de contribuer pour sa part à remédier à la situation difficile d'un Etat voisin et ami, s'est volontiers déclaré prêt à céder pour le ravitaillement de la population civile française une centaine de mille tonnes de céréales et autres denrées alimentaires, à prélever sur les stocks destinés à la Suisse, qui attendent en Espagne et au Portugal leur acheminement vers la Suisse. Le Conseil fédéral a reçu l'assurance que les parties cédées seraient complétées rapidement.

Les militaires qui sont libérés du service

BERNE, 20. — Le département militaire fédéral publie, comme chaque année, un avis concernant le passage des militaires dans la landwehr, le landsturm et le service complémentaire, ainsi que la libération du service. Il appert de ce document qu'à la fin de 1944, les personnes suivantes sont libérées du service : Les officiers, sous-officiers, appointés et soldats de toutes troupes et toutes catégories des services complémentaires appartenant à la classe 1884, à moins qu'ils ne soient maintenus dans leur catégorie, à titre de volontaires, au vu d'un engagement écrit.

Rétablissement des relations ferroviaires franco-suisses

GENEVE, 20. — Pour la première fois depuis le lundi de Pâques 1943, un train de voyageurs est arrivé mercredi à la gare des Eaux-Vives, venant d'Annemasse. A cette occasion, une manifestation franco-suisse s'est déroulée dans la gare, pavoisée aux couleurs des deux pays. Des allocutions ont été prononcées par M. Deffaugt, maire d'Annemasse, et par M. Jules Peney, président du Conseil administratif de la ville de Genève.

Le conflit des ferblantiers-appareilleurs

GENÈVE, 20. — Les patrons ferblantiers-appareilleurs ont accepté la proposition d'arbitrage faite par le Conseil d'Etat, mais ils demandent un tribunal plus représentatif de la profession que celui qui figure dans le projet du gouvernement.

On croit savoir que le Conseil d'Etat, à la suite de la réponse de principe favorable faite par la Fédération chrétienne du bois et du bâtiment et les patrons, examinera la question dans sa prochaine séance.

Rappelons que la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment et la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers ont toutes deux refusé l'arbitrage.

La question du paiement des allocations aux grévistes mobilisés

GENEVE, 20. — Le conflit des ferblantiers-appareilleurs continue à la suite du refus de payer les allocations aux grévistes mobilisés. La Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers a décidé d'avancer les sommes nécessaires au payement des indemnités aux grévistes mobilisés en attendant la sentence de la Commission fédérale de surveillance auprès de laquelle le comité genevois de grève a adressé un recours.

L'assassin de Mammern arrêté près de Frauenfeld

FRAUENFELD, 21. — La police cantonale thurgovienne a arrêté mercredi soir Thalmann, l'assassin du docteur Ullmann. Sur la base de renseignements fournis par des particuliers, la police découvrit, mercredi soir, Emile Thalmann, à Felben, près de Frauenfeld, où il était descendu dans une auberge. L'assassin avait volé un nouveau vélo et un mousqueton. Les agents pénétrèrent brusquement dans la chambre du meurtrier, qui était au lit. Il avait déposé sous son oreiller son stylet et son browning. Il put être maîtrisé et fut transféré dans les locaux de la police cantonale de Frauenfeld.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Sur le front d'Italie

La ligne gothique aurait été enfoncée

Notre correspondant de Chiasso nous téléphone :

La ligne gothique aurait été enfoncée mercredi, si l'on en croit les nouvelles parvenues ici en fin de soirée. Les Alliés traversant le col de Giogo se trouveraient à 5 km. de Firenzuola, sur le versant septentrional des Apennins.

Le correspondant du « Corriere della Sera » sur le front de l'Adriatique souligne que la bataille actuelle est l'une des plus violentes de la guerre. (Sous toutes réserves.)

La situation militaire de la Chine est très confuse

Mécontentement à Washington

NEW-YORK, 20 (Exchange). — La situation militaire en Chine devient peu à peu si confuse que des officiers supérieurs américains projettent de prendre en main l'entraînement et l'équipement des troupes chinoises. L'opinion publique américaine se montre tout particulièrement indignée du fait que le 14me corps d'aviation tactique ait dû abandonner ses bases de la province de Kouangsi et qu'en conséquence l'offensive contre le Japon ne puisse être entreprise pour le moment.

Grève générale à Copenhague

STOCKHOLM, 20 (Reuter). — On apprend du Danemark que la grève générale à Copenhague a été décidée pour mercredi. Des rencontres sanglantes se sont déroulées dans la ville et on signale de nombreuses victimes. Les communications aériennes et par ferry-boat avec la Suède sont interrompues. Il semble que les troubles aient commencé lorsque les Allemands ont tenté de désarmer la police danoise.

Revue des faits économiques
(Suite de la première page)

L'assurance des risques de guerre

D'autre part, l'arrêté fédéral du 21 août 1942 complète ces dispositions en fixant la couverture des dommages causés aux personnes et aux biens non assurés contre l'incendie. Pour cette catégorie, la part de la Confédération est fixée à 40 % sous réserve d'un versement égal du canton, une marge de 20 % restant à la charge des sinistrés. Pour les biens qui auraient pu être assurés contre l'incendie et ne l'étaient pas, la part de la Confédération ne peut dépasser 20 %.

L'assurance des marchandises, véhicules et valeurs circulant en Suisse, a fait l'objet de l'arrêté fédéral du 16 juin 1944, le bombardement de Schaffhouse ayant montré que les mesures prises jusqu'alors étaient insuffisantes pour régler équitablement la réparation des dommages causés à des marchandises et biens divers circulant en Suisse, pour lesquels la détermination de la part revenant aux cantons était impossible. La garantie en question couvre donc les marchandises en cours de route ou entreposées en Suisse dans des entrepôts publics en attendant leur expédition, ainsi qu'aux véhicules affectés au transport des marchandises et voyageurs sur le réseau ferroviaire et routier suisse. Par contre, les marchandises et véhicules transitant à travers la Suisse ne sont pas couverts par cette assurance.

* * *

Telles sont, brièvement résumées, les principales dispositions légales qui règlent la réparation des dommages causés à l'intérieur de nos frontières par des violations de la neutralité suisse. Adaptées au fur et à mesure des événements, aux circonstances particulières de ces violations, elles donnent aux sinistrés l'assurance d'être indemnisés selon une procédure indépendante des réclamations faites par la voie diplomatique et sans préjudice des dommages-intérêts que la Confédération se charge de demander pour leur compte à l'Etat responsable.

Philippe VOISIER.

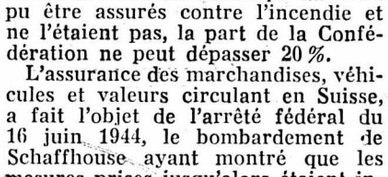

Rue du Môle 3 • NEUCHATEL • Tél. 5 18 88
Encore beaux choix de tissus anglais
COUPE MODERNE

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -
et vous vous lèverez le matin *plus dispos*
Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !
Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

LES OPÉRATIONS SUR LE FRONT DE L'OUEST
(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cent mille soldats allemands sont menacés d'encerclement en Hollande occidentale

G. Q. DU GENERAL EISENHOWER, 20 (U. P.). — Le nombre des troupes allemandes que la 2me armée britannique a isolées au cours de son avance sur le Waal, en Hollande occidentale, est évalué à 100,000 hommes. On s'attend à de violents combats des deux côtés du corridor britannique.

Les Anglais sur la rive méridionale du Waal

Q. G. ALLIÉ, 21 (Reuter). — De Desmond Tighe, envoyé spécial auprès de la 2me armée britannique :

Des troupes d'assaut de la 2me armée britannique ont atteint, mercredi soir, la rive méridionale du Waal (l'un des bras des bouches du Rhin) au nord-est de Nimègue.

Les combats à l'ouest vus de Berlin

BERLIN, 20 (D.N.B.). — Le centre de gravité des combats à l'ouest se trouvait mardi en Hollande. L'ennemi dispose maintenant, avec les renforts qu'il a reçus, de trois divisions aéroportées. Il a tenté d'établir le contact avec les parachutistes qui atterrirent près de Nimègue.

Un autre centre de gravité, dans la partie sud des Pays-Bas, se trouvait sur la tête de pont allemande au sud de l'Escaut. Les Canadiens, opérant au nord de Gand, à proximité de la frontière hollandaise, ont lancé une pointe de 200 chars vers Neuzen. Le but des Canadiens de détruire la tête de pont allemande n'a pas été atteint. Les Allemands ont déclenché un mouvement de décrochage. Enfin, dans le secteur de Maastricht, des combats acharnés se sont déroulés pendant toute la journée. L'ennemi n'a pu exploiter ses succès initiaux.

La résistance allemande a pris fin à Brest

BERLIN, 20 (D.N.B.). — La lutte héroïque des défenseurs allemands de Brest, sous le commandement du lieutenant général Ramcke, a pris fin, mardi, dans la soirée, après que le derniers obus eut été tiré.

Dix-sept mille prisonniers

LONDRES, 20 (A.T.S.). — D'après Radio-Londres, on aurait compté jusqu'ici 17,000 prisonniers allemands à Brest.

Découverte d'un grand atelier de montage de bombes volantes

LUNEVILLE, 21 (Reuter). — Le plus grand atelier de montage de bombes volantes découvert jusqu'ici vient d'être trouvé dans le voisinage de la frontière luxembourgeoise. Il était aménagé dans les galeries d'une ancienne mine de fer française et a été occupé par les troupes de la 3me armée américaine.

Selon les déclarations d'ouvriers, on envisageait une production journalière de 700 engins. L'avance rapide des Alliés a permis de rendre inoffensif ce nid de robots. Des milliers d'ouvriers de l'organisation Todt et de Slaves astreint au travail forcé avaient travaillé quatorze heures par jour à la construction de cet atelier.

Le « führer » a pris le commandement de la Wehrmacht à l'ouest

Q. G. DU GÉNÉRAL EISENHOWER, 20 (U. P.). — Le commandant allié annonce que le chancelier Hitler dirige personnellement les opérations de la Wehrmacht sur le front occidental. De violentes contre-attaques adverses, auxquelles prennent part de nouvelles réserves blindées et d'infanterie sont signalées dans les principaux secteurs, entre Nimègue et la Sarre. Sur d'autres points, les Allemands ont sacrifié des milliers d'hommes sans réussir à enrayer l'avance américaine. Le maréchal Montgomery a été le premier à signaler le nouveau rôle du « führer » en déclarant : « Les Alliés doivent être heureux qu'Hitler ait pris la direction des opérations. Cela signifie pour nous que les forces ennemies sont désormais commandées par un lunatique. »

Selon les dernières informations, les tanks britanniques se heurtent à la résistance acharnée des Allemands dans les rues de Nimègue. Des contingents importants de parachutistes alliés ont pris pied à l'est de la ville. Le pont d'une longueur de 300 m. qui traverse le Waal, près de Nimègue, était encore intact mardi soir.

Quand les Allemands s'approvisionnaient en France

LYON, 20 (A. T. S.). — Selon la radio de la nation française, on possède maintenant des données précises sur les quantités énormes de denrées alimentaires prélevées par les autorités allemandes pendant quatre années d'occupation. Des trains entiers remplis de vivres quittaient chaque jour la France à destination de l'Allemagne. Le ministre de l'agriculture publie les chiffres de ces prélèvements pour autant qu'ils sont comptabilisés officiellement, c'est-à-dire, à l'exclusion des achats directs dans les fermes, des opérations du marché noir, des innombrables colis expédiés en Allemagne et de la consommation sur place.

Ces chiffres comprennent 2,338,000 tonnes de blé, 2,359,000 tonnes d'avoine, 774,000 tonnes de viande, 36,000 tonnes de poissons frais, 142 millions d'œufs, 43 millions de litres de lait, 59 millions de kilos de beurre, 33,206,000 kilos de fromage, 597,000 tonnes de pommes de terre, 280,000 tonnes de légumes, 180 millions de kilos de sucre, 8 millions de kilos de café, 800 millions de litres de vin. En outre, les Allemands ont expédié en Allemagne 3 millions de mètres cubes de bois et 643,000 chevaux.

L'armée allemande de l'extrême nord pénètre en Finlande

(Suite de la première page)

BERLIN, 20 (A.T.S.). — Le commandant de l'armée de montagne allemande dans l'extrême nord annonce ce qui suit :

Les troupes allemandes de l'extrême nord, exécutant les mouvements provoqués par l'armistice conclu entre la Finlande et l'U.R.S.S., viennent de franchir la frontière finlandaise en plusieurs points. Ainsi, la lutte contre l'ennemi mortel de l'Europe et le peuple finlandais se déroule en territoire finlandais. Les troupes soviétiques ont également franchi la frontière de la Finlande et poussent de l'avant. Les espoirs de certains milieux finlandais d'après lesquels les Russes s'arrêteraient à l'est ont ainsi été trompés.

Ce qui a été abandonné par les dirigeants finlandais au cours de leurs négociations de Moscou ne pourra pas être épargné par les troupes allemandes, si la sécurité de nos troupes s'en trouve réduite et que l'ennemi a des avantages pour la continuation de ses opérations.

Les dégâts causés par les bombes volantes auraient été terribles

LONDRES, 20 (Reuter). — M. Henry Willink, ministre de la santé, a déclaré que certaines bombes volantes ont détruit ou endommagé jusqu'à 1500 maisons ; d'autres détruisirent ou endommagèrent un millier de maisons. En moyenne, chaque bombe volante arrivée dans la région londonienne a détruit ou endommagé 400 maisons. M. Willink a dit que l'intensité de l'attaque, du point de vue des dégâts causés aux immeubles, a été terrible.

Zurich **Institut Minerva**

Préparation à l'Université et l'École Polytechnique
Section commerciale
Cours pour aides-médecins

SA 8289 Z

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE NEUCHATEL
(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	19 sept.	20 sept.
Banque nationale	680.— d	680.— d
Crédit fonc. neuchât.	625.— d	625.—
La Neuchâteloise	490.— d	495.— o
Câbles élect. Cortaillod	3325.— d	3325.— d
Ind. cuprique, Fribourg	1600.— o	1600.— o
Ed. Dubied & Cie	513.—	513.— d
Ciment Portland	940.— d	940.— d
Tramways, Neuchâtel	450.— d	470.— o
Klaus	160.— d	160.— d
Suchard Holding S.A.	390.— d	400.— o
Etablissem. Perrenoud	400.— d	400.— d
Cie viticole, Cortaillod	400.— d	400.— d
Zénith S. A. ord	135.— d	135.— d
» » priv	135.— d	135.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 4% 1931	103.— d	103.— d
Etat Neuchât. 4% 1932	103.— d	103.— d
Etat Neuchât. 2½ 1932	95.—	94.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1938	100.75 d	100.75 d
Etat Neuchât. 3½ 1942	101.—	100.85 d
Ville Neuchât. 4% 1931	102.25 d	102.25 d
Ville Neuchât. 3½ 1937	100.75 d	100.75 d
Ville Neuchât. 3½ 1941	101.50 d	102.—
Ch.-d.-Fds 4-3,20% 1931	95.—	94.50 d
Locle 4¼-2,55 % 1930	93.— d	93.— d
Crédit F.N. 3½% 1938	100.75 d	100.75 d
Tram. de N. 4½% 1936	101.50 d	101.50 d
J. Klaus 4½% 1931	101.— d	101.— d
E. Perrenoud 4 % 1937	100.75 d	100.75 d
Suchard 3¾% 1941	103.— d	103.— d
Cie Vit. Cort. 4% 1943	97.50 o	97.50 o
Zénith 5% 1930	101.50 d	101.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	19 sept.	20 sept.
3 ½ % Ch. Fco-Suisse	515.— d	525.— d
3 % Ch. Jougne-Eclép	490.— d	490.— d
3 % Genevois à lots	129.— o	127.— d
ACTIONS		
Sté financ. italo-suisse	83.—	83.—
Sté gén. p. l'ind. élect.	217.—	220.—
Sté fin. franco-suisse	70.— d	70.— d
Am. europ. secur. ord.	40.25	41.50
Am europ. secur. priv	370.— d	370.— d
Aramayo	41.75 d	42.—
Financière des caout.	32.25	32.—
Roul. billes B (S K F)	266.—	264.—

BOURSE DE BALE

ACTIONS	19 sept.	20 sept.
Banque commerc. Bâle	327.— d	327.—
Sté de banque suisse	528.—	530.—
Sté suis. p. l'ind. élec.	334.— d	337.—
Sté p. l'industr. chim	5000.— d	5025.—
Chimiques Sandoz ..	8900.— d	8800.— d

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	19 sept.	20 sept.
3% C.F.F. diff. .. 1903	101.50%d	101.50%d
3% C.F.F 1938	96.—%d	95.90%
3% Défense nat. 1936	102.30%d	102.30%
3½-4% Déf. nat. 1940	104.50%	104.50%
3½% Empr. féd. 1941	103.25%	103.30%d
3¼% Empr. féd. 1941	100.30%	100.30%
3½% Jura-Simpl. 1894	102.25%d	102.15%
3½% Goth. 1895 Ire h.	102.—%o	101.85%
ACTIONS		
Banque fédérale S. A.	380.— d	387.—
Union de banq. suiss.	692.— d	695.—
Crédit suisse	550.—	553.—
Bque p. entrep. électr.	445.—	447.—
Motor Columbus	385.—	387.—
Alumin. Neuhausen ..	1810.—	1830.—
Brown, Boveri & Co ..	663.— d	664.—
Aciéries Fischer	950.—	953.— d
Lonza	800.— d	800.— d
Nestlé	965.—	965.—
Sulzer	1325.— d	1335.—
Pennsylvania	109.—	111.—
Stand. Oil Cy of N. J.	213.— d	215.—
Int. nick Co of Can	138.— d	140.—
Hisp. am. de electric.	935.—	930.—
Italo-argent. de electr.	123.50	122.—
Royal Dutch	580.—	583.—

BOURSE DE LAUSANNE

OBLIGATIONS	19 sept.	20 sept.
Banque cant. vaudoise	680.—	677.50 d
Crédit foncier vaudois	680.—	680.—
Câbles de Cossonay ..	1900.— d	1900.— d
Chaux et ciments S. r.	600.— d	600.— d

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

BOURSE DE NEW-YORK

	18 sept.	19 sept.
Allied Cheminal & Dye	148.—	150.—
American Tel & Teleg	161.50	161.75
American Tobacco «B»	71.62	72.—
Consolidated Edison ..	23.88	24.12
Du Pont de Nemours	149.50	150.—
United States Steel ..	56.12	57.—
Woolworth	42.—	42.50

Cours communiqués par le Crédit suisse Neuchâtel

BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS
(Cours indicatifs)

	Dem	Offre		
France	1.30	1.50	par	Ffrs 100
Italie	0.75	0.95	»	Lit. 100
Allemagne	9.—	10.—	»	RM. 100
Belgique	3.40	3.80	»	Fb. 100
Hollande	44.	47.—	»	Fl. 100
Angleterre	—.—	—.—	»	£ 1.-/-
U S A	— —	—.—	»	$ 1.—

Cours communiqués par le Crédit suisse en date du 20 septembre 1944

Parlé français
Tél. 5 30 00
STUDIO
Aujourd'hui, dernier jour de Charles Boyer - Irène Dunne dans VEILLÉE D'AMOUR
Une page d'amour exceptionnelle dans les annales de l'écran
Matinée à 15 h. à prix réduits
c.c. 9615

CCAP
Jeunes mariés, jeunes pères, faites une assurance sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire
Rue du Môle 3, Neuchâtel

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

Sept. 15. Pierre-André Geiser, fils de Jean-Pierre et de Simone-Georgette née Gilibert, à Neuchâtel.

15. Suzanne Pflüger, fille d'Eduard et d'Irma-Emma née Wiss, à Neuchâtel.

16. Philippe-René Perret-Gentil, fils de Prosper-René et de Jeanne-Octavie née Suter, aux Geneveys-sur-Coffrane.

16. Sylvain-Paul Hurni, fils d'Hermann et de May-Gabrielle née Zehr, à Fontaines.

16. Margrit Heri, fille d'Emil et de Séraphine née Spicher, à Neuchâtel.

17. Serge-Bernard Rossel, fils de Rémy-Lucien et de Dora-Amélie née Schenk, à Dombresson.

18. Werner-René Bucher, fils de Werner et d'Edith née Maridor, à Muntschemier.

18. Lucette Lacher, fille d'Emile et de Cécile née Schenk, à Cressier (Neuchâtel).

PROMESSES DE MARIAGE

15. Maurice Guenot et Pierrette-Marie Balmer, à Neuchâtel et aux Verrières.

16. Franz-Conrad Pesko et Iris Schwarz, à Vaz et à Neuchâtel.

19. Edouard-Fernand Delévaux et Renée-Nadine Weber, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGE CÉLÉBRÉ

16. André-Roger Galeazzi et Maria-Agnese Brenni, à Neuchâtel et à Melano.

DÉCÈS

18. Maria Linder née Liniger, née en 1870, épouse de Gottfried Linder, à Neuchâtel.

18. Mathilde-Elise Thiébaud, né en 1868, fille d'Henri-Alphonse et de Sophie-Emma née Leuba, à Neuchâtel.

AVIS TARDIFS

LES « 77 »
Dîner du 24 à Chaumont
Dernier délai d'inscription :
AUJOURD'HUI

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Les événements à la frontière de l'Ajoie

Notre correspondant à la frontière de l'Ajoie nous téléphone :

La situation devient toujours plus grave dans le pays de Montbéliard et le territoire de Belfort. Les rafles d'hommes et l'enlèvement des objets mobiliers provoquent une grande nervosité dans la population impuissante, mais toujours plus excédée. Dans la crainte du pire, les démarches sont faites par la Croix-Rouge de Montbéliard pour l'évacuation, en Suisse, du plus grand nombre possible d'enfants. On parle même de 2000.

Situation difficile à Pont-de-Roide

Les Allemands renforcent toujours plus leur front contre les Français qui n'arrivent pas à déboucher de Pont-de-Roide. Des engagements locaux très vifs ont lieu. Mardi, vers le soir, un parti français et un parti allemand furent aux prises tout près du territoire suisse. L'un d'eux pénétra même sur notre sol et les soldats suisses durent intervenir. Un gros émoi régna pendant un moment. Au cours de la nuit, vers deux heures, l'incident se renouvelait, jetant l'alarme dans la population du village de Damvant. On entendait les balles siffler au-dessus de l'agglomération. Les habitants ne vont pas sans une certaine crainte dans les champs voisins de la ligne frontière.

Evacuation

Au cours de la nuit dernière, le fort du Lomont a tiré abondamment. Hier, l'artillerie a grondé aussi du côté de Pont-de-Roide et de l'Isle-sur-le-Doubs. Le village, très exposé et bien endommagé aussi a été évacué hier par ordre des occupants sur la petite ville voisine d'Hérimoncourt. L'opération s'est faite en pleine nuit sous une pluie battante. A Abévillers, des enfants qui avaient ramassé une grenade la lancèrent au sol. L'explosion de l'engin blessa gravement une fillette. On dut lui enlever un œil au cours d'une opération chirurgicale à l'hôpital de Porrentruy. La pauvre petite décédait avant hier. Ses deux frères, atteints aussi par les éclats, ne sont pas en danger.

Par suite de l'arrêt de la circulation, le ravitaillement devient précaire. L'enlèvement du bétail, surtout des vaches laitières, aggrave la situation alimentaire. La faim commence à se faire sentir.

Arrestations de Suisses dans le Doubs

Plusieurs Suisses ont été arrêtés après la libération de Pontarlier. Certains sont prévenus de collaboration. On cite parmi eux le cas de M. Gurtner, industriel connu au Val-de-Travers.

Le ravitaillement s'améliore à Pontarlier

Notre correspondant des Verrières nous téléphone :

Chez nos voisins de Pontarlier le ravitaillement s'est amélioré. Quelques jours après la libération de la ville, la ration de pain avait dû être diminuée de moitié. Mais grâce aux dispositions prises par le nouveau sous-préfet, M. Thibaut, la ration est redevenue normale.

Le Doubs a pu disposer d'un important stock de beurre et de fromage bloqué par les Allemands et que ceux-ci ne purent expédier en Allemagne. La sous-préfecture de Pontarlier a donc cédé du beurre et du fromage au Jura en échange de farine et de blé. On a même pu accorder à chaque habitant de la ville quelque 300 grammes de beurre et 500 grammes de fromage. On a également accordé un kilo de sucre, mais il ne s'agit plus, comme certains l'ont dit, du supplément, mais bien de la ration touchée d'avance pour les derniers mois de l'année courante.

L'HORAIRE DU R. V. T. ET LES OUVRIERS DU HAUT VALLON

(c) L'horaire du R.V.T., qui est entré en vigueur au mois de mai, quelques jours avant l'introduction de la traction électrique, a déjà donné lieu à diverses récriminations concernant le train du milieu de la journée.

Ces récriminations émanent des ouvriers du haut vallon travaillant à l'usine Dubied, à Couvet, qui utilisent, pour aller dîner à domicile, le train partant de cette localité à 11 h. 49.

Le battement entre l'arrivée de ce train dans les gares de Fleurier, Saint-Sulpice et Buttes, notamment, et le départ du train que les ouvriers doivent prendre au début de l'après-midi pour retourner au travail, est dérisoire.

Quand le train montant quitte Travers à l'heure prévue — ce qui n'est pas toujours le cas — ce battement ne dépasse pas 54 min. à Fleurier, 39 minutes à Saint-Sulpice et 37 min. à Buttes.

En outre, si l'on considère le temps qu'il faut aux ouvriers pour se rendre de la gare au domicile et vice versa, on conviendra qu'ils doivent prendre le repas de midi dans des conditions fort désavantageuses, entre deux sprints dont ils se passeraient certainement.

A la veille de la mauvaise saison, l'un de ces ouvriers, conseiller général à Buttes, demande publiquement aux autorités d'intervenir et à la direction du R.V.T. de prendre des mesures afin de remédier à cette situation qui risque d'empirer au fur et à mesure que les conditions atmosphériques deviendront mois favorables.

* * *

Il va sans dire que la requête dont nous venons de parler est amplement justifiée. Chemin de fer régional, le R.V.T. doit être, avant tout, une entreprise de transport cherchant à rendre service aux habitants du district qui, pour la modernisation de la ligne, a dû consentir à d'importants sacrifices. D'ailleurs, il faut convenir que depuis le mois de mai, nous sommes joliment mieux lotis qu'auparavant pour ce qui a trait aux communications ferroviaires. Malheureusement, il reste ce fameux train de midi. La solution qui paraît la plus simple commande que le départ de ce train soit sensiblement avancé à Travers. Mais parce que cette solution est trop simple, elle n'est pas applicable.

En effet, le R.V.T. n'a pas seulement l'obligation de convoyer les voyageurs entre Travers et Buttes. Il lui faut aussi établir son horaire de façon que ses trains relèvent, à Travers, les correspondances de et pour Neuchâtel, de et pour les Verrières.

Or, avancer l'heure de départ de Travers, c'est aussi faire avancer l'heure de départ du train quittant Neuchâtel à 10 h. 57. Si ce train quitte le chef-lieu dix ou quinze minutes plus tôt, c'est une excellente correspondance de Lausanne qui est manquée. On le voit, le problème n'est pas si simple qu'il en a l'air au premier abord.

Quoi qu'il en soit, cela ne doit pas empêcher de faire tout ce qui est possible pour donner satisfaction aux ouvriers qui se plaignent. Malheureusement, le R.V.T. n'est pas seul responsable de ce qui se passe. Disons même que sa responsabilité, dans le cas du train de midi, est nulle et que s'il n'en tenait qu'à lui, il y a longtemps que les choses auraient été modifiées.

* * *

Une autre requête que l'on désire voir aussi aboutir à l'entrée de l'hiver est celle des ouvriers des Verrières et des Bayards qui travaillent à Couvet. Ils réclament — sans succès jusqu'ici — la mise en service d'une course matinale leur permettant d'arriver à l'usine pour l'heure du travail et ne plus être obligés de « poser » plus d'une heure — comme c'est le cas actuellement — avant de pouvoir se mettre à travailler.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Elections communales

(c) Le Conseil municipal a fixé aux 9 et 10 décembre prochain les élections municipales. Il faudra élire les membres du Conseil municipal et ceux du Conseil de ville, dont les fonctions viennent à expiration.

Après un cambriolage

(c) Succinctement, nous avons annoncé lundi dernier qu'un cambriolage avait été commis entre midi et treize heures, vendredi, dans les bureaux des syndicats ouvriers se trouvant à la Maison du peuple.

Aussitôt avertis, les agents de la police de sûreté se sont rendus sur les lieux et ont ouvert une enquête. Celle-ci amena l'arrestation d'un individu habitant Bâle, qui, sous un faux nom, passa une nuit dans un hôtel de Bienne. Au moment de son arrestation, ce gaillard voulut se suicider en absorbant du poison et en s'ouvrant le poignet. Conduit d'urgence à l'hôpital, on put le sauver et il a pu répondre aux questions posées. Il n'a pas «trempé» dans le cambriolage de la Maison du peuple, mais aurait d'autres méfaits sur la conscience.

Quant à la somme dérobée et appartenant au syndicat des ouvriers de l'alimentation, on nous dit qu'elle se monterait à quelque 1800 fr. Dans leur hâte, le ou les vauriens n'ont pas vu plusieurs sommes d'argent se trouvant dans des enveloppes déposées dans des tiroirs que les filous fouillèrent.

La police poursuit ses investigations et il semble que l'on soit en présence de personnes connaissant les allées et venues de la Maison du peuple et des bureaux des syndicats en particulier, où un inventaire est actuellement dressé pour savoir si des objets se sont également « envolés ».

Abondance de champignons

(c) La cueillette des champignons est particulièrement abondante cet automne dans notre région. Nous avons vu des chercheurs rapporter plusieurs dizaines de kilos de bolets, qu'ils avaient cueillis dans les forêts du Seeland. Cette abondante cueillette a eu une répercussion sur les prix, puisque le prix des bolets a passé en une semaine de 6 fr. à 4 fr. le kilo.

AUX MONTAGNES

La grève des ouvriers plâtriers-peintres

L'Association cantonale neuchâteloise des maîtres plâtriers-peintres nous prie d'insérer le communiqué ci-après. Nous croyons utile de donner ainsi connaissance du point de vue patronal, afin de renseigner nos lecteurs sur les circonstances de cet important conflit du travail :

Les explications données dans les journaux sur la grève des ouvriers plâtriers-peintres de la Chaux-de-Fonds et du Locle appellent de notre part une certaine mise au point :

Notre association n'a pu accepter les revendications que les organisations ouvrières des Montagnes neuchâteloises avaient formulées sous menace de grève et qui tendaient à une augmentation sensible des salaires et à l'octroi de vacances payées.

De notre côté, nous avions proposé un contrat collectif cantonal, qui puisse être appliqué à toutes les entreprises, membres ou non-membres de notre association, et qui prévoyait un relèvement général des salaires pour tout le canton, en amenant les salaires des autres régions urbaines au niveau de ceux actuellement payés à la Chaux-de-Fonds. Nous avions offert en outre le paiement d'allocations familiales.

Notre association avait accepté l'offre du Conseil d'Etat de s'entremettre pour aplanir le conflit et, pour éviter la grève, nous nous étions même déclarés prêts, en cas d'échec de la procédure de conciliation, de nous soumettre à l'arbitrage de n'importe quelle instance officielle. La conciliation qui devait être tentée entre les parties le 14 septembre devant M. le conseiller d'Etat J. Humbert n'a toutefois pas pu être abordée, la section ouvrière de la Chaux-de-Fonds ayant décidé la grève le 13 septembre déjà, sans attendre l'intervention des autorités cantonales.

Nous regrettons d'autant plus cette décision que notre association s'est toujours efforcée jusqu'ici de rechercher avec les syndicats ouvriers les meilleurs moyens d'améliorer les conditions de travail et de salaire. Nous nous trouvons aujourd'hui malheureusement limités dans nos possibilités par les difficultés économiques qui atteignent toute l'industrie du bâtiment. Le conflit actuel n'est, en effet, qu'un des aspects du problème très délicat du rendement immobilier. Particulièrement dans notre canton, les taux de loyers n'arrivent plus à couvrir les frais de réparations ou de construction d'immeubles locatifs. Toute nouvelle augmentation du prix des travaux, provoquée notamment par une hausse des salaires, peut donc avoir pour conséquence de diminuer encore les occasions déjà rares de travail. Si regrettable que soit le conflit actuel, puisse-t-il au moins faire mieux comprendre aux autorités et au public en général les difficultés graves de l'industrie du bâtiment et la nécessité d'y porter remède de toute urgence.

La séance de conciliation d'hier

La séance de l'Office cantonal de conciliation, que nous avions annoncée hier, s'est tenue hier matin sous la présidence de M. Piaget, à Neuchâtel. Après avoir entendu les exposés des deux parties, l'office leur a proposé de résoudre le conflit par l'augmentation des salaires de 10 centimes à l'heure et l'octroi de vacances payées au taux de 2 ½ % sur les salaires. (Les ouvriers demandaient une augmentation de 20 centimes et un taux de 3 % pour les vacances payées.) Les représentants des patrons et des ouvriers devront soumettre cette proposition à leurs assemblées respectives. Les grévistes se réunissent, pour leur part, aujourd'hui à la Chaux-de-Fonds.

LE LOCLE

De petits Français au Locle

(c) Plusieurs petits enfants français des régions bombardées du nord et du sud de la France et qui étaient rassemblés à Mégève dans des camps médicaux scolaires français sont arrivés mardi au Locle où ils ont été répartis dans des familles. Il s'agit de gosses âgés de 12 à 13 ans, maigres et fluets que l'on pourrait comparer à nos enfants suisses de 8 à 9 ans.

Dans nos écoles

(c) Les rapports scolaires de 1943-1944 viennent de paraître. Sur 1199 élèves astreints à la fréquentation scolaire, 1055 ont fréquenté l'école primaire ; 111 l'école secondaire; 28 ont reçu un enseignement privé et 5 étaient malades. La prolongation de la scolarité avait grossi les effectifs l'an dernier ; en 1943-1944 la courbe redescend pour l'école primaire de 1074 à 1055. Mais dans trois ans la progression reprendra à en juger par le tableau de natalité dressé par l'officier d'état civil. L'état sanitaire a été bon. La conduite est bonne à part de rares exceptions (vol, jeux dangereux, dénichage). On note un léger fléchissement des résultats scolaires. La radio a une influence néfaste sur les enfants. L'orthographe et l'arithmétique raisonnée sont, comme ailleurs, en baisse.

L'école secondaire a passé du collège primaire au collège secondaire pour le plus grand bien de tous. 134 élèves ont suivi l'école secondaire et 38 élèves des classes primaires ont suivi les leçons de latin. 42 élèves ont fréquenté l'école de commerce.

Le monument d'Henry Grandjean restauré

(c) Au cimetière du Verger, désaffecté depuis le début du siècle, dormait dans l'oubli le monument d'Henry Grandjean, un des fondateurs de la République neuchâteloise et illustre Loclois. Aujourd'hui, le monument de ce grand citoyen auquel le Locle doit beaucoup, a été complètement restauré et placé au centre du rond-point du cimetière de Mon-Repos. Cette fois il s'impose à l'attention du public. Cette initiative est due à l'autorité communale.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Journée de retraite des pasteurs et ministres de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel

On nous écrit :

Cette journée de retraite eut lieu hier à Auvernier.

Le pasteur Edouard Urech, de la Chaux-de-Fonds, avait été appelé à présider le culte au temple, et le pasteur Gaston Rosselet, d'Auvernier, le service de sainte cène.

Le reste de la journée fut consacré, à part les communications d'usage notamment celle sur la création éventuelle d'une caisse d'entraide pastorale, à l'examen des questions posées à l'Eglise par l'éducation religieuse des enfants. M. Jean-Philippe Ramseyer, animateur cantonal de la jeunesse, présenta un exposé riche et documenté sur le « Travail de l'Eglise parmi l'enfance et la jeunesse ». Cet exposé fut suivi d'un long et intéressant entretien qui ne prit fin qu'avec le départ des derniers participants. A. J.

En pays fribourgeois

Chute mortelle dans les rochers à Rossens

(c) M. Bruno Bourguet, agriculteur, âgé de 44 ans, habitant Treyvaux, rentrait de Rossens, à la tombée de la nuit, à son domicile, lorsque, en longeant un sentier escarpé, il perdit pied et fit une chute de quatre mètres sur la tête. Il mourut peu après. Des passants découvrirent son corps et signalèrent l'accident à la préfecture, qui a procédé à l'enquête d'usage. Le défunt était célibataire.

Les vols de coupons de repas du Vully

(sp) Ce matin, jeudi, le tribunal criminel du Lac, présidé par M. Nicolas de Weck, jugera les nommés Fernand G., récidiviste, titulaire de 24 condamnations, et Henri-Marcel P., également récidiviste, prévenus de vol et de recel. Dans la nuit du 20 au 21 mars dernier, Fernand G. avait dérobé au bureau communal de ravitaillement du Bas-Vully, 44,000 coupons de repas, qui furent écoulés au marché noir à Lausanne et à Genève. Le ministère public est représenté par M. Pierre de Weck. M. Willenegger, de Morat, défend d'office les prévenus.

Le professeur et Madame Charly Clerc ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Clerc, à Lausanne ;
le professeur et Madame François Clerc et leurs enfants, à Saint-Blaise ;
Monsieur Laurent Clerc, à Zurich ;
Mademoiselle Madeleine Berthoud, à Genève ;
Monsieur Maurice Clerc, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Berne et Genève, et les familles alliées ;
le docteur François Thelin, à Genève ;
le pasteur Maurice Ray, à Syens (Vaud),
ont l'immense chagrin de faire part de la mort de leur très cher fils, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin et ami,

Jacques-Olivier CLERC

prof. de sc. économ.
à l'Université de Saskatoon

Flying Officer
to the Royal Canadian Air Force
engagé volontaire

glorieusement tombé au cours d'un raid du 16-17 août, à l'âge de 27 ans.

Aux Prés-d'Enges (Neuchâtel), ce 19 septembre.

Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. SAINT JEAN.

Ce qu'on demande à un économe, c'est d'être trouvé fidèle. SAINT PAUL.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Gottfried Linder-Liniger, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur René Lebet-Linder et leurs enfants Reymond et Gisèle, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Albert Linder-Bourquin et leurs enfants Simone et Josette, à Neuchâtel ;
Monsieur Paul Linder, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Marie Walther, à Neuchâtel,
ainsi que les familles alliées Schlattmann-Linder, à Spiez ; Rudolf Linder, à Bümpliz ; Hans et Jules Schwab, à Müntschemier; Frida Hostettler-Schwab, à Chiètres,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Marie LINDER-LINIGER

leur regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, tante, amie et parente, que Dieu a reprise paisiblement à Lui, dans sa 75me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 18 septembre 1944.
(Raffinerie 2)

Repose en paix, bonne épouse et tendre maman, tu nous restes en exemple.

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, jeudi 21 septembre, à 13 h.

Madame Edouard Gygax-Gostely, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Roger Gygax-Keusch et leurs enfants, à Berne ;
Madame veuve Jules Cochet-Gygax, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Ottilia Gygax, à Neuchâtel ;
Monsieur Charles Gygax, ses enfants et petits-enfants, à Courtelary ;
les enfants de feu Joseph De Paulis-Gygax, à Turin ;
Mademoiselle Betty Gygax, à Bienne;
Monsieur et Madame Paul Gostely, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Imier ;
Monsieur Albert Gostely, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Imier ;
Madame veuve Charles Gostely et ses enfants, à Saint-Imier ;
Madame veuve Adhémar Gostely, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
les enfants de feu Charles Kneuss, à Genève ;
les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher et inoubliable époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur Edouard GYGAX

ancien directeur
de l'Ecole d'horlogerie et mécanique de Fleurier

enlevé à leur tendre affection, après de grandes souffrances, dans sa 75me année.

Neuchâtel, le 20 septembre 1944.
(Faubourg de la Gare 27)

Adieu, cher époux et père, que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Que le nom de l'Eternel soit béni.

L'inhumation, sans suite, aura lieu, vendredi 22 septembre, à 15 heures.

Culte réservé à la famille à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Seyon 19a Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL : 5.36.04

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Où l'inconnu n'est pas le voleur, mais le volé

Pendant le mois d'août, il y a eu une épidémie de vols de porte-monnaie aux bains du Port, à Neuchâtel. Le voleur, qui visita un grand nombre d'habits dans les vestiaires, a été identifié et n'est autre qu'un écolier. Il a fait des aveux complets. Or, parmi les vols avoués, plusieurs n'ont encore fait l'objet d'aucune plainte, et n'ont été signalés ni au juge, ni à la police.

Ou ces personnes sont timides, ou elles ont craint de faire porter l'accusation sur un de leurs meilleurs amis. Mais peut-être, après tout, ont-elles simplement trop d'argent. NEMO.

Acquisition de terrains

Le développement pris par le quartier de Monruz, en tant que zone industrielle et d'habitation, le degré d'avancement du lotissement des terrains des Favarges et l'évolution des prix de la propriété immobilière dans cette région ont incité le Conseil communal à acquérir une parcelle de terrain d'environ 6160 m², actuellement propriété d'une hoirie, et située en bordure de la route Neuchâtel-la Coudre. Le Conseil communal demandera au Conseil général les pouvoirs nécessaires pour cette acquisition, au prix de 10 fr. le m². L'utilisation du terrain serait déterminée ultérieurement.

D'autre part, le Conseil communal proposera au Conseil général d'acquérir un petit domaine à la Biche, sur Chézard-Saint-Martin, à proximité de celui de la Maison des orphelins, que celle-ci loue à l'orphelinat de Belmont. Il s'agit d'un terrain de 10,225 m², proposé à un prix de 2629 fr. Le domaine de la Biche se trouverait ainsi arrondi, l'exploitation en serait facilitée et les bâtiments existants seraient mis en valeur.

Distinction

Nous apprenons que le jeune pianiste Ernest-Jean Niederhauser, de notre ville, élève du grand maître Johnny Aubert, vient de subir avec succès les épreuves d'examen d'admission au Conservatoire de musique de Genève.

Des cambrioleurs arrêtés

Au mois de juin, une boulangerie de la ville avait été cambriolée. Les voleurs, qui avaient emporté tant des espèces que des marchandises, viennent d'être identifiés à Zurich. Il s'agit de repris de justice.

Les agents de police de la Chaux-de-Fonds et du Locle à Neuchâtel

Une trentaine d'agents des polices locales de la Chaux-de-Fonds, du Locle et de notre ville se réunissent aujourd'hui à Neuchâtel pour disputer des épreuves d'athlétisme et de tir. Elles dureront toute la journée.

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général se réunira lundi prochain, à 18 h., à l'hôtel de ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant :

Nominations d'un membre de la commission de l'Ecole supérieure de commerce, en remplacement de M. Charles Pipy, démissionaire, et d'un membre de la commission scolaire, en remplacement de M. William Bonardo, décédé.

Rapports du Conseil communal concernant l'acquisition d'un terrain à l'avenue du Vignoble ; l'acquisition de terrain à la Biche ; l'acceptation d'un legs de Mlle Gabrielle de Meuron en faveur de la ville de Neuchâtel.

Rapport de la commission sur diverses demandes d'agrégation.

VAL-DE-TRAVERS

Un orage en septembre

Après une forte baisse barométrique, avant-hier vers 17 h., un court orage accompagné d'une pluie diluvienne a éclaté sur notre contrée ; rarement on vit le Buttes monter aussi rapidement.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

19 septembre

Température. — Moyenne : 17,4 ; min. : 14,4 ; max. : 22,0.
Baromètre. — Moyenne : 721,1.
Eau tombée : 1,3.
Vent dominant. — Direction : variable ; force : faible.
Etat du ciel : couvert le matin ; très nuageux le soir. Pluie pendant la nuit. Belle éclaircie pendant la journée.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

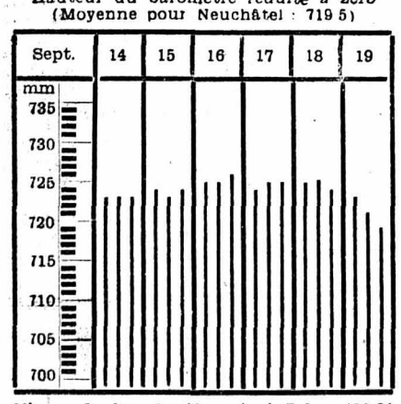

Niveau du lac, du 19 sept., à 7 h. : 430.21
Niveau du lac, du 20 sept., à 7 h. : 430.22
Température de l'eau : 18°,5

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DEUX ANS

UN CONVOI D'ENFANTS FRANÇAIS EST ARRIVÉ A NEUCHATEL

L'arrivée à Genève de quatre convois comprenant au total un millier d'enfants originaires des régions bombardées du nord et du midi de la France qui avaient été évacués dans des centres médicaux scolaires de Mégève, ne signifie pas encore — malheureusement — la reprise régulière des convois d'antan. Les derniers événements qui se sont déroulés au delà de nos frontières ont considérablement accru les difficultés de la direction de ces centres, notamment au point de vue alimentaire. Voilà pourquoi le service de santé du département de la Haute-Savoie a demandé à notre pays d'accueillir les mille enfants hébergés à Mégève. C'est dire qu'il ne s'agit encore que d'une action isolée.

* * *

C'est mardi qu'ils sont arrivés. Un peu après 17 heures, par un ciel gris et chargé qu'on eût dit d'arrière-automne. Il devait en venir cinquante, mais certaines petites bestioles tenaces en avaient retenu vingt à Genève, de sorte que ce furent seulement trente petites figures pâles et fatiguées qui se penchèrent à la fenêtre du dernier vagon pour regarder Neuchâtel. Trente paires d'yeux noirs un peu effarouchés qui observaient avec curiosité les dames dévouées et maternelles du Secours aux enfants qui s'affairaient par là.

* * *

Quoique les familles aient été averties au dernier moment de l'arrivée de « leur » enfant et qu'elles n'aient pas été conviées à venir les chercher à la gare, il n'y avait pas mal de monde pour voir les gosses. C'est qu'ils avaient une allure très particulière. Tous vêtus du même habit foncé, surmonté, chez les garçons, du traditionnel béret basque crânement planté sur le coin de l'oreille gauche. De vrais maquisards en miniature. Les nôtres, à cet âge, sont déjà grands et costauds. Ceux-là étaient petits, trapus, maigres. Mais ils avaient l'air tellement plus réfléchis et plus mûrs que les gamins d'chez nous.

* * *

Après le rassemblement sur le quai (il y a de quoi s'exciter, avec un photographe devant et un derrière!), les petits Français, deux par deux, s'alignent silencieusement le long d'un banc, dans la salle d'attente.

— En direction de Boudry, par ici !

— En direction du Val-de-Travers, suivez-moi !

— Monique, François, Geneviève, Joseph...

Les convoyeuses des différents districts font l'appel. Mais avant de repartir, les enfants iront goûter au buffet.

On se connaît un peu mieux maintenant. Avec les enfants, ça va vite. On se confie certaines choses:

— Moi ? Je viens du Havre...

— Et ton camarade?

— D'Orléans...

— On m'a dit que vous veniez de tous les coins de la France...

— C'est exact. Il y en a parmi nous qui viennent de Marseille.

(A l'appel, en effet, on a entendu des noms sonores avec des terminaisons en i ou en o.)

— Combien de temps as-tu été à Mégève ?

— Dix-neuf mois.

— Tes parents?...

— J'ignore où est ma mère... Mon père est prisonnier en Allemagne et je n'ai plus de nouvelles de lui depuis une année...

C'est tellement triste et tellement poignant qu'on cesse de questionner. Et l'on s'affaire autour des belles miches blanches et du thé chaud. Du bout de la table, on ne voit que des têtes penchées sur de grands verres. De temps en temps, il y en a qui se lèvent. Ce sont deux fillettes qui se poussent du coude en pouffant ou deux garçons qui échangent des regards complices.

* * *

A 18 heures, on se quitte, chacun avec son petit baluchon qu'une poignée d'éclaireurs de la ville a transporté du quai d'arrivée à celui du départ. Trente foyers, trente familles attendent avec impatience leur petit protégé.

Hier à midi, les vingt derniers sont arrivés de Genève, de sorte que, pendant trois mois, notre canton hébergera cinquante petits Français. Peut-être qu'au moment de leur départ, la face des choses aura changé. On le leur souhaite aux pauvres gosses ! F. Rt.

Une main charitable, un regard interrogatif, déjà confiant.

Avant le rassemblement sur le quai de la gare de Neuchâtel.